

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2997

17 octobre 2014

SOMMAIRE

Agilitas S.A.	143824	Quinlan Private Avcilar Holdings S.à r.l.	143819
Airinn S.A.	143819	Quotapart SPF S.A.	143822
Alana Properties S.à r.l.	143815	Rent Me Group S.A.	143822
Alca S.à r.l.	143823	Sekay S.A.	143821
Amsit	143823	Semois Constructions S.A.	143821
Araich Limited S.A.	143824	Sepat Properties S.à r.l.	143819
ArcelorMittal Insurance Consultants	143821	SLDC Luxembourg S.à r.l.	143821
Biomedbox SA	143821	SOCAL, société à responsabilité limitée	143812
Black Swan S.A. SPF	143813	Someco S.à r.l.	143819
Blue Sky Transport Holding S.A.	143822	Soparfi Daumen S.A.	143811
Boissons & Alimentation Hanff S.à r.l. ...	143823	Taured S.A.	143813
Bouvy S.A.	143813	Telenet Finance III Luxembourg S.C.A. ..	143811
Bufo S.A.	143824	Telenet Finance IV Luxembourg S.C.A.	143812
Capital Park SCSp	143817	Thillens & Thillens Architecture S.A. ...	143810
Clyde Union (Holdings) S.à r.l.	143816	T-IS (LP) Holdings S.à r.l.	143818
CS Hypermarkets No. 2 S.à r.l.	143823	Tomorrow's Technologies S.A.	143813
CVIC Lux Finance S.à r.l.	143817	Triana Holdings S.à r.l.	143812
Dotcom Luxembourg S.A.	143814	Turf Développement	143810
Eternit Investment S.à r.l.	143856	UCXA Management S.A.	143810
Girasol Participations S.A., SPF	143815	Uranus Estates S.A.	143815
Grace Lodge Care S.à r.l.	143816	Vidinvest S.A.	143811
Gracewell Investment No 4 S.à r.l.	143856	Villiot Holdco S.à r.l.	143812
Green Magnum S.A.	143825	VVK family invest S.A., SPF	143820
Herhaz Services S.A.	143853	Wallis Properties S.à r.l.	143818
Jallaf S.A.	143824	Way Invest S.à r.l.	143811
Kiez Immo III	143818	White Pearl Investment S.A.	143818
Klac Bijoux S.à r.l.	143818	WINGFIELD INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	143814
Luxembourg Patent Company S.A.	143820	WS ATKINS INTERNATIONAL LIM- TED, Luxembourg, succursale	143810
MCH Lux II	143819		
Naropère S.à r.l.	143815		
Novus Home Design S.à r.l.	143820		
Park Properties S.à r.l.	143822		
Quaestio Holding S.A.	143816		
Quaestio Investments S.A.	143816		

Thillens & Thillens Architecture S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9209 Diekirch, 122A, Bamertal.

R.C.S. Luxembourg B 175.021.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014139276/10.

(140157819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

UCXA Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 57.840.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014139284/10.

(140157654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

Turf Développement, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 101.966.

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 08 janvier 2014

Le Conseil d'Administration a constaté la démission de Monsieur Thomas Winter de ses fonctions d'administrateur de catégorie A de la Société avec effet au 08 janvier 2014.

L'Assemblée Générale des Actionnaires, lors de sa première réunion, devra procéder à la ratification de cette démission.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014139271/13.

(140157452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

WS ATKINS INTERNATIONAL LIMITED, Luxembourg, succursale, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 155.926.

Il résulte des registres de la société WS Atkins International Limited que le changement suivant est intervenus au niveau des personnes ayant pouvoir à engager la société-mère WS ATKINS INTERNATIONAL LIMITED, enregistrée sous le numéro 1091953 au registre Companies House du Royaume-Uni et ayant son siège social à Woodcote Grove, Ashley Road, Epsom, Surrey KT18 5BW, United Kingdom:

A. Démission en tant qu'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la société:

Démission en date du 30 juillet 2014 de M. Alun Hughes GRIFFITHS;

Démission en date du 25 juillet 2014 de M. Douglas Alexander Drysdale McCORMICK, né le 24/01/1962

B. Nomination en tant qu'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la société:

Nomination en date du 1^{er} juillet 2014 de M. James CULLEN, né le 26 septembre 1963 à Hull, Royaume-Uni et demeurant à Woodcote Grove, Ashley Road, Epsom, Surrey KT18 5BW, Royaume Uni;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Pour la société

Référence de publication: 2014141224/21.

(140160239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Soparfi Daumen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 94.839.

Les comptes annuels au 30 juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014141155/9.

(140160141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Telenet Finance III Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2370 Howald, 2, rue Peternelchen.
R.C.S. Luxembourg B 158.666.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Telenet Finance III Luxembourg S.C.A.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014141168/11.

(140160127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Way Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 186.359.

EXTRAIT

En date du 25 juillet 2014, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Madame Barbara Neuerburg, en tant que gérant de la société, est acceptée avec effet au 25 juillet 2014;

- Madame Zuzanna-Zielinska-Rousseau, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élue nouveau gérant de la société avec effet au 25 juillet et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 08 septembre 2014.

Référence de publication: 2014141207/16.

(140159630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Vidinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 65.861.

Au Registre de Commerce et des Sociétés du Grand-Duché de Luxembourg est requis de procéder à l'inscription de la modification suivante pour la Société anonyme

VIDINVEST S.A. (EN LIQUIDATION)

Société Anonyme

1, rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 65.861

Monsieur Pierre SCHILL, a démissionné de son mandat de Liquidateur en date du 8 septembre 2014 avec effet immédiat.

FIDUPAR

Signatures

Référence de publication: 2014141204/18.

(140159627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

SOCAL, société à responsabilité limitée, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8083 Bertrange, 6, rue du Parc.
R.C.S. Luxembourg B 24.361.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 septembre 2014.
Référence de publication: 2014141152/10.
(140160161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Telenet Finance IV Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2370 Howald, 2, rue Peternelchen.
R.C.S. Luxembourg B 161.083.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Pour Telenet Finance IV Luxembourg S.C.A.
Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.
Référence de publication: 2014141169/11.
(140160148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Triana Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 187.242.

Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la société en date du 11 juillet 2014:

Gregory BERNARD, demeurant flat 22 Walnut Court, Chantry Square, W8 5UB, London, a été nommé, avec effet au 11 juillet 2014 et pour une durée indéterminée, en tant que gérant de classe A.
Luxembourg, le 9 septembre 2014.
Pour extrait conforme
Pour la société
Un mandataire
Référence de publication: 2014141179/15.
(140160015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Villiot Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 189.538.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts, signé en date du 4 septembre 2014, que l'associé de la Société, Villiot Midco S.à r.l. a transféré la totalité de 500 parts sociales qu'il détenait dans la Société de la manière suivante:

(1) BRE/Europe 7NQ S.à r.l., Société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social à l'adresse suivante: 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 180.314, 500 parts sociales;

Les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

1. BRE/Europe 7NQ S.à r.l. 500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2014141197/18.

(140159569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Black Swan S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 176.066.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014139439/10.

(140158704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

Bouvy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2734 Luxembourg, 47, rue de Wiltz.

R.C.S. Luxembourg B 92.351.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Windhof, le 05/09/2014.

Référence de publication: 2014139443/10.

(140158673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

Tomorrow's Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3898 Foetz, 5, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 91.975.

Le bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014141177/14.

(140160225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Taured S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1933 Luxembourg, 18, rue Siggv vu Lëtzebuerg.

R.C.S. Luxembourg B 138.731.

Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21.08.2014

Les actionnaires de la société TAURED S.A. réunis le 21.08.2014 au siège social, ont décidé à l'unanimité ce qui suit:

1. Changement d'adresse de l'administrateur et administrateur-délégué Monsieur Sergey BOKHANOV, demeurant à 18, rue Siggv vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg;
2. Changement d'adresse de l'administrateur Madame Tatiana CHUMAKOVA, demeurant à Zentenbuesch 15, D-54292 Trier;
3. Changement d'adresse de l'administrateur Madame Yulia ANISIMOVA, demeurant à 18, rue Siggv vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg;
4. Renouveler le mandat d'administrateur-délégué à M. Sergey Bokhanov, jusqu'à l'assemblée générale annuelle en 2020.

Fait à Luxembourg, le 21.08.2014.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2014141184/20.

(140160222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

WINGFIELD INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

R.C.S. Luxembourg B 168.428.

Le contrat de domiciliation de la société WINGFIELD INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT S.à r.l., ayant son siège social au 283 Route d'Arlon, L-8011 Strassen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B168428, a été dénoncé en date du 9 septembre 2014 par la société FIDEURO S.A., domiciliataire, ayant son siège social au 283 Route d'Arlon, L-8011 Strassen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B.151304.

Référence de publication: 2014141217/12.

(140159930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Dotcom Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1898 Kockelscheuer, 1, rue de Roeser.

R.C.S. Luxembourg B 107.780.

EXTRAIT

A. - Assemblée générale extraordinaire du 2 juillet 2014.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «DOTCOM LUXEMBOURG S.A.», ayant son siège social à L-1898 Kockelscheuer, 1, rue Roeser, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 107.780.

Ont été prises à l'unanimité des voix les résolutions suivantes sujettes à publication, en application de l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales:

Résolutions

L'assemblée a décidé de nommer les personnes suivantes comme administrateurs de la société:

- Monsieur Arlino SANTOS, responsable administratif de nationalité française, né à Hayange (France) le 06 mai 1969, domicilié à F-55230 Muzeray, 10, rue de Forbeuvillers;

- Monsieur Fabian VANMOLLEKOT, responsable commerciale de nationalité belge, né à Charleroi (Belgique) le 8 août 1977, domicilié à B-6760 Virton, 45, avenue Bouvier;

- Monsieur Christophe LUTZ, responsable informatique de nationalité française, né à Liège (Belgique) le 18 février 1941, domicilié à F-575770 Hagen, 1 impasse du Bruehl.

Leurs mandats prendront fin l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2020.

L'assemblée a décidé de nommer la personne suivante comme commissaires aux comptes:

- Monsieur Paul BARBIEUX, conseiller fiscal, de nationalité française, né à Haguenau (France) le 7 juillet 1984, domicilié à L-9648 Hagen, 2 an der Gewaan.

Son mandat prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2020.

B. - Réunion du conseil d'administration du 2 juillet 2014

Lors de la réunion du conseil d'administration de la société anonyme «DOTCOM LUXEMBOURG S.A.», ayant son siège social à L-1898 Kockelscheuer, 1, rue Roeser, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 107.780.

A été prise à l'unanimité des voix la résolution suivante sujette à publication, en application de l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales:

Résolution

Le conseil décide de nommer poste de délégué à la gestion journalière Monsieur Fabian VANMOLLEKOT, responsable commerciale domicilié à B-6760 Virton (Belgique) au 45, Avenue Bouvier, conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi Luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2020.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2014136644/40.

(140155258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

Alana Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 131.976.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014138745/10.

(140157892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

Uranus Estates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 189.841.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 2 septembre 2014

Est nommé président du conseil d'administration, la durée de son mandat sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles:

- Monsieur Laurent WEIS, demeurant professionnellement au 18, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014139290/13.

(140157837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

Girasol Participations S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 35.194.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 août 2014.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance.

Monsieur Norbert SCHMITZ et les sociétés S.G.A. SERVICES S.A. et FMS SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2013.

Monsieur Eric HERREMANS est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2013.

Pour la société

GIRASOL PARTICIPATIONS S.A., SPF.

Référence de publication: 2014137202/15.

(140156256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Naropère S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.500.000,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 113.787.

EXTRAIT

En date du 1^{er} Septembre 2014, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Patrice Gallasin en tant que gérant est acceptée avec effet au 1^{er} Septembre 2014.
- Monsieur Andreas Brückmann, avec adresse professionnelle au 55, Avenue de la Gare à L-1611 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet au 1^{er} Septembre 2014, et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 1^{er} Septembre 2014.

Pour extrait conforme

Samuel HAAS

Référence de publication: 2014140049/16.

(140158163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

**Quaestio Holding S.A., Société Anonyme,
(anc. Quaestio Investments S.A.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 99.179.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Référence de publication: 2014137428/11.

(140156140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Clyde Union (Holdings) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 140.256.

Statuts coordonnés, suite à un acte rectificatif reçu par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 18 mars 2014 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch/Alzette, le 22 avril 2014.

Référence de publication: 2014137059/11.

(140155877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Grace Lodge Care S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 152.616.

I. Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance de la Société en date du 14 août 2014

En date du 14 août 2014, le conseil de gérance de la Société a pris la résolution de transférer le siège social de la Société du 6, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg au:

- 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet immédiat.

II. Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 14 août 2014

En date du 14 août 2014, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter les démissions de Monsieur Emmanuel MOUGEOLLE et Madame Géraldine SCHMIT de leurs mandats de gérants de la Société avec effet immédiat;

- de nommer les personnes suivantes en tant que nouveaux gérants de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée:

* Monsieur Tony WHITEMAN, né le 24 mai 1969 à Hamilton, Royaume-Uni, résidant à l'adresse suivante: 14, rue Jean Mercatoris, L-7237 Luxembourg;

* Madame Catherine KOCH, née le 12 février 1965 à Sarreguemines, France, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg;

* Monsieur Jeffrey MILLER, né le 28 janvier 1960 à Toledo, Ohio, Etats-Unis d'Amérique, résidant à l'adresse suivante: 4500, Dorr Street, 43615-4040 Toledo, Ohio, Etats-Unis d'Amérique,

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Tony WHITEMAN

- Madame Catherine KOCH

- Monsieur Jeffrey MILLER

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Association.

Luxembourg, le 27 août 2014.

Grace Lodge Care S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014135513/32.

(140154496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2014.

CVIC Lux Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 164.800.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014139492/9.

(140158525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

Capital Park SCSp, Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 189.915.

STATUTS

Extrait

1. Date de constitution. La société a été constituée en date du 26 août 2014.

2. Forme juridique. Société en commandite spéciale.

3. Dénomination sociale. La dénomination de la société est Capital Park SCSp.

4. Siège social. Le siège social de la société est établi au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg.

5. Objet social.

1. L'objet de la société est l'acquisition et la détention de participations dans des sociétés luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, le développement et la gestion de ces participations.

2. La société pourra fournir tout support financier aux sociétés faisant partie du même groupe que la société, tel que l'octroi de prêts et de garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

3. La société pourra également utiliser ses fonds et actifs aux fins d'investissement immobilier et, à condition que ces investissements soient accessoires ou liés à l'acquisition, à la détention, à l'administration, au développement et à la gestion de la société faisant partie du même groupe que la société, elle pourra investir dans des droits de propriété intellectuelle ou autres actifs mobiliers ou immobiliers de toute nature ou forme.

4. La société pourra emprunter sous toute forme et pourra procéder à l'émission privée d'obligations, billets ou autres instruments de dette.

5. La société pourra de manière générale faire toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle estimera utile à la réalisation et au développement de son objet social.

6. Durée. La société est établie pour une durée illimitée.

7. Associé commandité. Konsorcjum 1 Sp. Z o.o, société à responsabilité limitée de droit polonais ayant son siège social au 44, Ul Pilsudskiego, 35-001 Rzeszow, Pologne et immatriculée au Registre des Sociétés KRS sous le numéro 0000504743.

8. Gérants.

a. Gérant de classe A:

- M. Ryszard PODKULSKI, né le 06/01/1957 à Lisow (Pologne) et demeurant à Wspolna 41m.25, 00519 Varsovie (Pologne)

b. Gérants de classe B:

- M. Raphaël BENAYOUN, né le 06/08/1984 à Marseille (France) et demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg.

- M. Philippe AFLALO, né le 18/12/1970 à Fès (Maroc) et demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg.

9. Pouvoir de signature des gérants. La société sera valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique et en cas de pluralité de gérants par la signature conjointe de deux gérants y compris, le cas échéant, au moins un gérant de chaque classe (y compris par voie de représentation).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 septembre 2014.

Référence de publication: 2014138819/44.

(140157609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

Wallis Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 112.416.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014139304/10.

(140157641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

White Pearl Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 132.207.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014139307/10.

(140157842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

Kiez Immo III, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 168.178.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Windhof, le 05/09/2014.

Référence de publication: 2014139701/10.

(140158669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

Klac Bijoux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 7, Zone Industrielle "In den Allern".

R.C.S. Luxembourg B 127.006.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014139703/10.

(140158364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

T-IS (LP) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 19-21, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 145.352.

Les comptes annuels consolidés au 30 novembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2014.

T-IS (LP) HOLDINGS SARL

Serge WEBER

Group Secretary

Référence de publication: 2014140552/14.

(140159393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Airinn S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 144.930.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014139353/9.

(140158021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

Sepat Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 121.842.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014139246/10.

(140157894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

Someco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1365 Luxembourg, 91, Montée Saint Crépin.

R.C.S. Luxembourg B 90.576.

Le Bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2014139260/10.

(140157657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

MCH Lux II, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 156.636.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/09/2014.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2014140981/12.

(140160017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Quinlan Private Avcilar Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 138.951.

Par résolutions signées en date du 27 août 2014, les associés ont décidé d'accepter la démission de Babette Chambre, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant de type B, avec effet immédiat;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2014.

Référence de publication: 2014139185/13.

(140157783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

Novus Home Design S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, 5, rue Henri Tudor.

R.C.S. Luxembourg B 163.475.

Le bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014141013/14.

(140159622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

VVK family invest S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 177.239.

Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 juin 2014

Suivante la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 12.06.2014 de la société VVK Family Invest Holding S.A.SPF il à été décidé:

Révocation de Monsieur Vladimir Kostylev, comme administrateur unique avec effet du 11.06.2014;

Nomination de Monsieur Viacheslav Khaykin, né le 22 avril 1959 à Alekseevka, Russie, adresse professionnelle 12, Bourgoinstrasse, D-51469, Bergisch Gladbach, Allemagne, comme administrateur unique avec effet du 12.06.2014 jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2020.

Luxembourg, le 11.07.2014.

Référence de publication: 2014140594/15.

(140159076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Luxembourg Patent Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7440 Lintgen, 24, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 41.581.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de Luxembourg Patent Company S.A., tenue au siège social le 26 Mai 2014 à 11 heures

Résolution

1. L'Assemblée décide le renouvellement des mandats des Administrateurs:

- Monsieur Jean-Claude SCHMITZ, Administrateur, demeurant professionnellement au 24, rue de Diekirch L-7440 Lintgen.

- Monsieur Philippe SCHMITZ, Administrateur, demeurant professionnellement au 24, rue de Diekirch L-7440 Lintgen.

- Madame Isabelle SCHMITZ, Administrateur, demeurant professionnellement au 24, rue de Diekirch L-7440 Lintgen.

- Monsieur Marc SCHAUS, Administrateur, demeurant professionnellement au 24, rue de Diekirch L-7440 Lintgen.

Et celui du réviseur d'entreprises agréé:

- CLERC S.A. 1, rue Pletzer L-8080 Bertrange

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 Décembre 2014.

Toutes les résolutions sont prises à l'unanimité des voix.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 12 heures après signature du présent procès-verbal par les membres du bureau.

Philippe SCHMITZ / Bruno LAVALLE / Jean-Claude SCHMITZ

Secrétaire / Scrutateur / Président

Référence de publication: 2014140966/25.

(140159572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Semois Constructions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7243 Bereldange, 62, rue du X Octobre.

R.C.S. Luxembourg B 128.220.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014140511/9.

(140158947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

SLDC Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5868 Alzingen, 2, rue Jean Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 170.694.

Les comptes annuels au 31.12.13 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014140533/10.

(140159275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Sekay S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 138.828.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014140510/10.

(140159058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

ArcelorMittal Insurance Consultants, Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 24-26, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 20.333.

Le Conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de la société du 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, au 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, avec date d'effet au 08 septembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 09 septembre 2014.

Référence de publication: 2014140634/11.

(140160233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Biomedbox SA, Société Anonyme.

Siège social: L-6131 Junglinster, 33, rue Hiel.

R.C.S. Luxembourg B 153.026.

Le bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014140672/14.

(140160097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Rent Me Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 106, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 168.947.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Référence de publication: 2014137435/10.

(140156189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Blue Sky Transport Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 94.759.

La société ICS, INITIUM CORPORATE SERVICES S.A., ayant son siège social au 45, Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, a dénoncé le domicile établi au 16, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg de la Société Anonyme BLUE SKY TRANSPORT HOLDING S.A. enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, numéro B094.759, avec effet au 26 avril 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

INITIUM CORPORATE SERVICES S.A.

Le domiciliataire

Référence de publication: 2014140673/14.

(140159803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Park Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 107.847.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 14 août 2014

Le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la société du 7, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg au 4-6 Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 1^{er} Septembre 2014.

Luxembourg, le 14 août 2014.

Pour extrait conforme

Signature

Gérant

Référence de publication: 2014137372/15.

(140155870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Quotapart SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.635.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 6 août 2014

- Il est pris acte de la démission de Monsieur Renaud LEONARD de son mandat d'Administrateur avec effet à ce jour.
- Madame Kalliopi FOURNARI, née le 14 février 1981 à Thessalonique (Grèce), employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est cooptée en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Renaud LEONARD, démissionnaire, avec effet à ce jour. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de Fan 2014.

Luxembourg, le 6 août 2014.

QUOTAPART SPF S.A.

Référence de publication: 2014137432/15.

(140156481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Alca S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 4, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 48.534.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014140644/9.

(140159915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

CS Hypermarkets No. 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 127.187.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014140760/11.

(140159995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Boissons & Alimentation Hanff S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6310 Beaufort, 79, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 109.248.

Le bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014140680/14.

(140160101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Amsit, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 64.893.

Extrait du procès-verbal d'une réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social le 20 juin 2014

L'Assemblée décide de renommer, pour une durée d'un an, les personnes suivantes en qualité d'administrateur:

- Monsieur Benoît PIROTTE;
- Monsieur Marc EVRARD;
- Monsieur Paul DEPRESZ.

Le Conseil d'Administration, à l'instant réuni, décide de renouveler le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Benoît PIROTTE pour une durée d'un an.

Les mandats ainsi renouvelés se termineront à l'issue de l'Assemblée Générale de 2015.

Elle décide de renouveler le mandat de Réviseur d'Entreprises de la société FIDEWA-CLAR SA ayant son siège social Rue du Château d'Eau 2-4 à L-3364 Leudelange, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B165.462 et représentée par Monsieur Raphaël LOSCHETTER à la date de ce jour pour une durée d'un an. Le mandat ainsi donné se terminera lors de l'assemblée générale de 2015.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014140650/20.

(140159725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Bufo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 67.623.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014140689/9.

(140160117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Araich Limited S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 63.621.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARAICH LIMITED S.A.

Référence de publication: 2014140656/10.

(140159817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Jallaf S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 139.884.

Extrait des résolutions adoptées en date du 3 février 2014, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société JALLAF S.A.

- Le mandat d'administrateur de catégorie B de Monsieur Alexandre TASKIRAN a été renouvelé jusqu'au 2 février 2020.
 - Le mandat d'administrateur de catégorie B de Monsieur Christian BÜHLMANN a été renouvelé jusqu'au 2 février 2020.
 - Le mandat d'administrateur de catégorie A de Monsieur Anis AL JALLAF a été renouvelé jusqu'au 2 février 2020.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JALLAF S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2014140917/16.

(140159707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Agilitas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 78, rue du Golf.
R.C.S. Luxembourg B 96.302.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 septembre 2012 que:

Le mandat du réviseur d'entreprises STATERA AUDIT S.à.r.l. avec siège social à L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 156148, ayant expiré, l'assemblée décide de renouveler son mandat pour une année, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2013.

Il résulte de l'Assemblée Générale ordinaire du 14 octobre 2013 que:

Le mandat du réviseur d'entreprises STATERA AUDIT S.à.r.l. avec siège social à L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII, inscrite au RCSL sous le numéro B 156148, ayant expiré, l'assemblée décide de renouveler son mandat pour une année, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/09/2014.

G.T. Experts Comptables S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2014140641/19.

(140160155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Green Magnum S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 187.570.

IN THE YEAR TWO THOUSAND AND FOURTEEN, ON THE TWENTY-EIGHTH DAY OF THE MONTH OF AUGUST.

Before Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand-Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Green Magnum Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 17, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 187.552,

being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Green Magnum S.A. (the "Company"), a société anonyme having its registered office at 17, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 187.570, incorporated on 2 June 2014 pursuant to a deed of Me Cosita Delvaux, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 2093 on 7 August 2014;

represented by Me Elisabeth ADAM, avocat à la Cour, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

pursuant to a proxy given under private seal dated 26 August 2014 which shall remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities after having been signed *in varietur* by the proxyholder and the undersigned notary.

The appearing party declared and requested the notary to record that:

The Sole Shareholder holds all thirty-one thousand (31,000) shares in issue in the Company so that the total share capital is represented and the resolutions can be validly taken by the Sole Shareholder on all items on the following agenda:

1. Approval of the abandonment of the merger of the Company, as the absorbing company, by absorption of White Magnum S.à r.l, as the absorbed company.

2. Decisions in relation to the restructuring and increase of the share capital of the Company:

a) Change of the nominal value of the shares from an amount of one Euro (EUR 1) to an amount of ten cents (EUR 0.10) so that the current share capital of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) shall be represented by three hundred ten thousand (310,000) ordinary shares of a nominal value of ten cents (EUR 0.10) each;

b) Creation of a new class of non-voting redeemable shares having the rights and the obligations as set out in the amended and restated articles set forth in the agenda below, i.e. the shares of class II (the "Class II Redeemable Shares");

c) Payment by the Sole Shareholder of the outstanding amount of twenty-three thousand two hundred fifty Euro (EUR 23,250) of the current issued share capital (the "Outstanding Amount"), so that the current entire share capital of the Company is paid-up and at the free disposal of the Company and increase of the issued share capital of the Company by an amount of two million three hundred eighty-one thousand two hundred twenty-two Euro and forty cents (EUR 2,381,222.4) so as to bring it from its present amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) to two million four hundred twelve thousand two hundred twenty-two Euro and forty cents (EUR 2,412,222.4) by the issue of three million two hundred eighty-four thousand one hundred three (3,284,103) ordinary shares, seventeen million four hundred twenty-one thousand four hundred seventy (17,421,470) redeemable shares of class I, divided into one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-A redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-B redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-C redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-D redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-E redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-F redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-G redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-H redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-I redeemable shares and one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-J, and three million one hundred six thousand six hundred fifty-one (3,106,651) Class II Redeemable Shares, each with a nominal value of ten cents (EUR 0.10) (the "New Shares") against a contribution in kind consisting of twenty-four million one hundred thirteen thousand one hundred eighty-two (24,113,182) shares with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1) each in GEH Invest Aps, a company incorporated and existing under the laws of Denmark, having its registered office at 1, Aage Grams Vej, 6500 Vojens and registered with the Central Business Register, under number 34480982 (the "Contribution in Kind"); Approval of the valuation of the Contribution in Kind at twenty million (EUR 20,000,000) and acknowledgement of the report prepared by Ernst & Young dated 28 August 2014 in relation to the Contribution in Kind; Payment by the Sole Shareholder of the Outstanding Amount and subscription to the new shares as set forth in the table below:

143826

Subscribers	Number of shares of GEH Invest Aps contributed	Payment of Outstanding Amount / Number of shares subscribed per class of shares	Amount of the contribution in kind
Green Magnum Holding S.à r.l.	22,076,810	Payment of the Outstanding Amount 2,980,692 ordinary shares, 15,950,770 Class I Shares, subdivided into 1,595,077 class I-A redeemable shares, 1,595,077 class I-B redeemable shares, 1,595,077 class I-C redeemable shares, 1,595,077 class I-D redeemable shares, 1,595,077 class I-E redeemable shares, 1,595,077 class I-F redeemable shares, 1,595,077 class I-G redeemable shares, 1,595,077 class I-H redeemable shares, 1,595,077 class I-I redeemable shares, 1,595,077 class I-J redeemable shares, 2,844,390 Class II Redeemable Shares	18,310,988.57
CCN Invest A/S	527,286	78,558 ordinary shares, 380,820 Class I Shares, subdivided into 38,082 class I-A redeemable shares, 38,082 class I-B redeemable shares, 38,082 class I-C redeemable shares, 38,082 class I-D redeemable shares, 38,082 class I-E redeemable shares, 38,082 class I-F redeemable shares, 38,082 class I-G redeemable shares, 38,082 class I-H redeemable shares, 38,082 class I-I redeemable shares, 38,082 class I-J redeemable shares 67,908 Class II redeemable Shares	437,342.53
Halvar Jonzon	90,814	13,528 ordinary shares 65,590 Class I Shares, subdivided into 6,559 class I-A redeemable shares, 6,559 class I-B redeemable shares, 6,559 class I-C redeemable shares, 6,559 class I-D redeemable shares, 6,559 class I-E redeemable shares, 6,559 class I-F redeemable shares, 6,559 class I-G redeemable shares, 6,559 class I-H redeemable shares, 6,559 class I-I redeemable shares, 6,559 class I-J redeemable shares, 11,696 Class II redeemable Shares	75,323.12
Nis Philipson	766,963	114,277 ordinary shares 553,910 Class I Shares, subdivided into 55,391 class I-A redeemable shares, 55,391 class I-B redeemable shares, 55,391 class I-C redeemable shares, 55,391 class I-D redeemable shares, 55,391 class I-E redeemable shares, 55,391 class I-F redeemable shares, 55,391 class I-G redeemable shares, 55,391 class I-H redeemable shares, 55,391 class I-I redeemable shares, 55,391 class I-J redeemable shares, 98,776 Class II redeemable Shares	636,135.87
Morten Kongsbak	345,135	51,426 ordinary shares 249,260 Class I Shares, subdivided into 24,926 class I-A redeemable shares,	286,262.50

		24,926 class I-B redeemable shares,	
		24,926 class I-C redeemable shares,	
		24,926 class I-D redeemable shares,	
		24,926 class I-E redeemable shares,	
		24,926 class I-F redeemable shares,	
		24,926 class I-G redeemable shares,	
		24,926 class I-H redeemable shares,	
		24,926 class I-I redeemable shares,	
		24,926 class I-J redeemable shares,	
		44,449 Class II redeemable Shares	
Heinrich Pfeffer	153,393	22,858 ordinary shares	127,227.51
		110,780 Class I Shares, subdivided into	
		11,078 class I-A redeemable shares,	
		11,078 class I-B redeemable shares,	
		11,078 class I-C redeemable shares,	
		11,078 class I-D redeemable shares,	
		11,078 class I-E redeemable shares,	
		11,078 class I-F redeemable shares,	
		11,078 class I-G redeemable shares,	
		11,078 class I-H redeemable shares,	
		11,078 class I-I redeemable shares,	
		11,078 class I-J redeemable shares,	
		19,755 Class II redeemable Shares	
Anders Torbensen	107,376	15,997 ordinary shares	89,060
		77,550 Class I Shares, subdivided into	
		7,755 class I-A redeemable shares,	
		7,755 class I-B redeemable shares,	
		7,755 class I-C redeemable shares,	
		7,755 class I-D redeemable shares,	
		7,755 class I-E redeemable shares,	
		7,755 class I-F redeemable shares,	
		7,755 class I-G redeemable shares,	
		7,755 class I-H redeemable shares,	
		7,755 class I-I redeemable shares,	
		7,755 class I-J redeemable shares,	
		13,829 Class II redeemable Shares	
Paul Winch	45,405	6,767 ordinary shares	37,659.90
		32,790 Class I Shares, subdivided into	
		3,279 class I-A redeemable shares,	
		3,279 class I-B redeemable shares,	
		3,279 class I-C redeemable shares,	
		3,279 class I-D redeemable shares,	
		3,279 class I-E redeemable shares,	
		3,279 class I-F redeemable shares,	
		3,279 class I-G redeemable shares,	
		3,279 class I-H redeemable shares,	
		3,279 class I-I redeemable shares,	
		3,279 class I-J redeemable shares,	
		5,848 Class II redeemable Shares	
Total	24,113,182	3,284,103 ordinary shares	20,000,000
		17,421,470 Class I Shares, subdivided into	
		1,742,147 class I-A redeemable shares,	
		1,742,147 class I-B redeemable shares,	
		1,742,147 class I-C redeemable shares,	
		1,742,147 class I-D redeemable shares,	
		1,742,147 class I-E redeemable shares,	
		1,742,147 class I-F redeemable shares,	
		1,742,147 class I-G redeemable shares,	
		1,742,147 class I-H redeemable shares,	
		1,742,147 class I-I redeemable shares,	
		1,742,147 class I-J redeemable shares,	

3,106,651 Class II redeemable Shares

d) Allocation of an amount of (i) twenty-three thousand two hundred fifty Euro (EUR 23,250) to pay-up the outstanding share capital, (ii) two million three hundred eighty-one thousand two hundred twenty-two Euro and forty cents (EUR 2,381,222.4) to the payment of the share capital of the Company resulting from the share capital increase and (iii) seventeen million five hundred ninety-five thousand five hundred twenty-seven Euro and sixty cents (EUR 17,595,527.6) to the share premium account of the Company;

3. Amendment and full restatement of the articles of association of the Company to take into account the resolutions under item 2. above and such further amendments so as set forth below:

Art. 1. Form and Name. There is hereby established by the subscriber and all those who may become owners of shares hereafter a company in the form of a société anonyme under the name of Green Magnum S.A. (the “Company”) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the “Law”), and the present articles of incorporation (the “Articles”).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (“Luxembourg”). It may be transferred within the municipality of Luxembourg by a resolution of the Board (as defined below) or, in the case of a Sole Director (as defined below) by a decision of the Sole Director. It may be transferred to any other place in Luxembourg by a resolution of the General Meeting (as defined below) adopted in the manner required for amendment of the Articles, as prescribed in Article 22 below.

2.2. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

2.3. Where the Board or as the case may be the Sole Director determines that extraordinary political, economic, social, or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company. Such temporary measures will be taken by the Board or as the case may be the Sole Director and notified to the Shareholder(s) of the Company.

Art. 3. Duration. The Company is incorporated for an unlimited duration.

Art. 4. Corporate objects.

4.1. The objects of the Company are (i) the acquisition, holding, management and disposal, in any form whatsoever, of participations, interests and rights in, and obligations of, Luxembourg and foreign companies, or other business entities, enterprises or investments, the acquisition by purchase, subscription, assumption or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, claims, notes, certificates of deposits and any other securities or financial instruments of any kind or any kind of obligations assumed by third parties, (ii) the holding, acquisition, disposal, investment in any manner (in), development, licensing or sub licensing, and management of, any patents or other intellectual property rights of any nature or origin as well as the rights deriving therefrom or supplementing them and (iii) the ownership, administration, development and management of its portfolio (including, among other things, the assets referred to in (i) and (ii) above).

4.2. The Company may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise and may invest in any way and in any type of assets. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

4.3. The Company may borrow in any form and may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt securities.

4.4. The Company may grant loans (whether subordinated or unsubordinated) or other forms of financing and lend funds (including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities) to companies or other entities of enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity as it deems fit.

4.5. The Company may give guarantees and grant securities (including upstream and cross-stream) to any third party for its own obligations and undertakings as well as for the obligations of any company or other enterprise in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity as it deems fit and generally for its own benefit or such entities’ benefit. The Company may further pledge, transfer or encumber or otherwise create securities over some or all of its assets.

4.6. In a general fashion it may grant assistance in any way to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity as it deems fit, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

4.7. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to or with respect to any of its investments for the purposes of efficient management, including without limitation techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

4.8. In addition, the Company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in Luxembourg or abroad.

4.9. Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 5. Share capital.

5.1. The subscribed and issued share capital is set at two million four hundred twelve thousand two hundred twenty-two Euro and forty cents (EUR 2,412,222.4) consisting of:

(i) three million five hundred ninety-four thousand one hundred three (3,594,103) ordinary shares (the “Ordinary Shares”),

(ii) seventeen million four hundred twenty-one thousand four hundred seventy (17,421,470) redeemable shares of class I, divided into one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-A redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-B redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-C redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-D redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-E redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-F redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-G redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-H redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-I redeemable shares and one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-J redeemable shares (collectively referred to as the “Alphabet Shares”), and

(iii) three million one hundred six thousand six hundred fifty-one (3,106,651) non-voting redeemable class II shares, each with a nominal value of ten cents of Euro (EUR 0.10).

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the General Meeting (as defined below) adopted in the manner required for amendment of the Articles, as prescribed in Article 22. below.

5.3. Redemption of Alphabet Shares.

5.3.1. The Company may redeem the Alphabet Shares, subject to and in accordance with the provisions of article 49-8 of the law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended, and these articles of association, by the redemption of one or more entire classes of shares through the repurchase of all the Alphabet Shares in issue in such class (es). In the case of repurchases of one or more entire classes of shares, the repurchases of such classes of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class I-J).

5.3.2. In the event of a redemption of Alphabet Shares (in the order provided for in this article), such class of Alphabet Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount and the holders of Alphabet Shares of the repurchased class of Alphabet Shares shall receive from the Company an amount equal to the Redemption Value Per Share for each Alphabet Share of the relevant class held by them.

5.3.3. The Redemption Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Redemption Amount by the number of shares in issue in the class of shares to be repurchased.

5.3.4. The Total Redemption Amount shall be an amount determined by the board of directors on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Redemption Amount for each of the Classes I-J, I-I, IH, I-G, I-F, I-E, I-D, I-C, I-B and I-A shall be the Available Amount of the relevant class of shares at the time of the Redemption of the relevant class of Alphabet Shares.

5.3.5. Upon the repurchase of the Alphabet Shares of the relevant class of Alphabet Shares, the Redemption Value Per Share will become due and payable by the Company.

5.3.6. In the event Alphabet Shares have been redeemed in accordance with the above provisions, such Alphabet Shares shall be cancelled no later than the end of the financial year during which they have been so redeemed.

5.4. Redemption of Class II Shares.

5.4.1. The Company may redeem the entire Class II Shares subject to and in accordance with the provisions of article 49-8 of the law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended, and these articles of association, through the repurchase of all shares in issue in such Class II.

5.4.2. In the event of a redemption of Class II Shares, such Class II Shares gives right to the holders thereof to an aggregate payment of the Euro equivalent of three million four hundred thousand US Dollars (USD 3,400,000). The exchange rate shall be determined by the board of directors of the Company on the basis of the EUR/USD exchange rate published by the European Central Bank the date preceding the date of repurchase.

5.4.3. Upon the repurchase of Class II Shares, such aggregate payment will become due and payable by the Company.

5.4.4. In the event Class II Shares have been redeemed in accordance with the above provisions, the Class II Shares shall be cancelled no later than the end of the financial year during which they have been so redeemed.

5.5. If the Company decides to carry out a redemption of Redeemable Shares, the Company shall serve a notice (a “Redemption Notice”) upon the relevant Shareholder(s) at the address indicated in the share register of the Company,

specifying (1) the class of Redeemable Shares to be redeemed, (2) the redemption price for such Redeemable Shares and the applied exchange rate (if needed), and (3) the place at which the redemption price in respect for such Redeemable Shares is payable. Immediately after the close of business on the date specified in the Redemption Notice, each such Shareholder shall cease to be the owner of the Redeemable Shares specified in such notice and, as the case may be, such Shareholder's name shall be removed from the relevant register of Shareholders.

5.6. Payment of the redemption price may be made directly to the holder of the Redeemable Shares so redeemed or may be deposited by the Company on an account with a bank in Luxembourg or elsewhere (as specified in the Redemption Notice) for payment to such holder. Upon payment of the redemption price (either directly or through the deposit of such price as aforesaid), no person interested in the Redeemable Shares specified in such Redemption Notice shall have any further interest in such Shares or any of them, or any claim against the Company or its assets in respect thereof, except in the case of a deposit of the redemption price as aforesaid, the right to receive the Redemption Price so deposited (without interest).

5.7. Any share premium of the Company shall be freely distributable.

Art. 6. Shares.

6.1. The Company may have one shareholder (the "Sole Shareholder") or several shareholders (the "Shareholders").

6.2. The shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.3. A register of the Shareholder(s) of the Company shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any shareholders. Such register shall set forth the name of each Shareholder, his residence or elected domicile as indicated to the Company, the number of shares held by him, the amounts paid in on each such share, the transfer of shares and the dates of such transfers. The ownership of the shares will be established by the entry in this register.

6.4. Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. In the absence of a specific indication, the address indicated in the share register may be used by the Company. Shareholders may, at any time, change their address by means of a written notification to the Company from time to time.

6.5. Upon the written request of a Shareholder, a certificate recording the entry of such Shareholder in the register of Shareholders may be issued. The certificates so issued shall be in such form and shall bear such legends and such numbers of identification as shall be determined by the Board. Such certificates shall be signed manually or by facsimile by two Board members or by the delegate of the Board. Lost, stolen or mutilated certificates will be replaced by the Company upon such evidence, undertakings and indemnities as may be deemed satisfactory to the Company, provided that mutilated certificates shall be delivered before new share certificates are remitted.

6.6. The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s).

Art. 7. Transfer of shares.

7.1. Any transfer of shares shall be carried out in accordance with any shareholders' agreement which may exist from time to time between the shareholders and the Company and shall be subject to the prior approval of the board of directors of the Company.

7.2. The transfer of shares may be effected by a written declaration of transfer entered in the register of the Shareholder(s) of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney, or in accordance with the provisions applying to the transfer of claims provided for in article 1690 of the Luxembourg civil code.

7.3. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer evidencing the consent of the transferor and the transferee satisfactory to the Company.

Art. 8. Meetings of the Shareholders of the Company.

8.1. In the case of a plurality of Shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company (the "General Meeting") shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

8.2. In the case of a sole shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, as long as the Company has only one shareholder, any reference to decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be deemed to be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.

8.3. The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the second Tuesday of the month of May at 2 p.m. If such day is not a day where banks are generally open for business in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

8.4. The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so require.

8.5. Other meetings of the Shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Art. 9. Notice, quorum, powers of attorney and convening notices.

9.1. The General Meeting will meet upon call by the Board or the statutory auditor, pursuant to notice setting forth the agenda sent by registered mail at least eight (8) days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address set out in the register of Shareholders. If however, all of the Shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

9.2. The notice periods and quorum provided for by the Law shall govern the notice for, and the conduct of, the General Meetings, unless otherwise provided herein.

9.3. Each share is entitled to one vote except regarding the Class II Shares which are non-voting shares (the holders of Class II Shares recovering however their voting right only in the circumstances specified by the Law).

9.4. Except as otherwise required by the Law or by these Articles, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

9.5. A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person, shareholder or not as his proxy in writing whether by letter, by telefax or e-mail received in circumstances allowing confirming the identity of the sender.

9.6. Any Shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference, or similar means of communications equipment whereby (i) the Shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the Shareholders can properly deliberate. Participation in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Art. 10. Management.

10.1. The Company shall be managed by a board of directors (the "Board") composed of at least three (3) directors who do not need to be shareholders of the Company. For so long as the Company has a Sole Shareholder or where the Law so allows, the Company may be managed by a sole director (the "Sole Director"). All references herein to the Board shall be deemed to be references to the Sole Director in case there is only a Sole Director.

10.2. The director(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

10.3. When a legal person is appointed as a director of the Company (the "Legal Entity"), the Legal Entity must designate a permanent representative (représentant permanent) who will represent the Legal Entity as Sole Director or as member of the Board in accordance with article 51bis of the Law.

10.4. The director(s) shall be elected by the General Meeting. The Shareholders of the Company shall also determine the number of directors, their remuneration and the term of their office. The General Meeting may decide to appoint directors of two different classes, being class A directors and class B directors. Any such classification of directors shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the directors be identified with respect to the class they belong.

10.5. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the General Meeting.

10.6. In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next General Meeting. In the absence of any remaining directors, a General Meeting shall promptly be convened by the auditor and held to appoint new directors.

Art. 11. Meetings of the Board.

11.1. The Board shall appoint a chairman (the "Chairman") among its members and may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of the resolutions passed at the General Meeting or of the resolutions passed by the Sole Shareholder. The Chairman will preside at all meetings of the Board and any General Meeting. In his/her absence, the General Meeting or the other members of the Board (as the case may be) will appoint another chairman pro tempore who will preside at the relevant meeting, by simple majority.

11.2. The Board shall meet upon call by the Chairman or any two directors at the place indicated in the notice of meeting which shall be in Luxembourg.

11.3. Written notice of any meeting of the Board shall be given to all the directors at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board. Such notice may be given by the secretary.

11.4. No such written notice is required if all the members of the Board are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The written

notice may be waived by the consent in writing, whether by letter, telefax, or e-mail received in circumstances allowing confirming the identity of the sender of each member of the Board. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board.

11.5. Any member of the Board may act at any meeting of the Board by appointing, in writing, whether by letter, telefax or e-mail received in circumstances allowing to confirm the identity of the sender, another director as his or her proxy, without limitation as to the number of proxies which each director may accept and vote provided, however, that at least two members are either present in person or assist at such meeting by way of any means of communication complying with the requirements set forth in the next paragraph.

11.6. Any director may participate in a meeting of the Board by conference call, video conference, or similar means of communications equipment whereby (i) the directors attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the directors can properly deliberate; participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting. A meeting of the Board may be held by conference call or video conference only.

11.7. The Board can only deliberate and act validly if at least the majority of the Company's directors is present or represented at a meeting of the Board. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. In the case of a tied vote, the Chairman of the meeting shall not have a casting vote.

11.8. The Board may also in all circumstances and at any time with unanimous consent pass resolutions by circular means and written resolutions signed by all members of the Board will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of the same resolution and may be evidenced by letter, telefax or e-mail received in circumstances allowing to confirm the identity of the sender.

11.9. This Article 11 does not apply in case the Company is managed by a Sole Director.

Art. 12. Minutes of meetings of the Board or of resolutions of the Sole Director.

12.1. The minutes of any meeting of the Board shall be signed by the Chairman of such meeting or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided such meeting or any two directors, and the resolutions passed by the Sole Director are recorded in a decision register held at the Company's registered office.

12.2. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman or any two members of the Board, or the Sole Director or any one member of the Board and the secretary.

Art. 13. Powers of the Board. The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

Art. 14. Delegation of powers. The Board may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, to any member or members of the Board or to any director(s) or other agent(s), who need not be member of the Board or Shareholder, acting alone or in concert. They may constitute committees deliberating under such terms as the Board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not be member of the Board or shareholder and appoint and dismiss all officers and employees and fix their remuneration.

Art. 15. Binding signatures. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of the Sole Director in case of a Sole Director and, in the case of a Board, by the joint signatures of any two members of the Board provided however that, in the event the General Meeting has appointed different classes of directors (namely class A directors and class B directors), the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A director and one class B director (including by way of representation). In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person(s) to whom such signatory power has been granted by the Sole Director, or as the case may be by the Board or any two directors or, in the event of classes of directors, by one class A and one class B director acting together (including by way of representation), but only within the limits of such power.

Art. 16. Liability of the Directors. The director(s) is/are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agent(s) of the Company, he/they is/are responsible for the performance of his/their duties.

Subject to the exceptions and limitations listed below, every person who is, or has been, a director or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such director or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgments, amounts paid in settlement and other liabilities.

No indemnification shall be provided to any director or officer:

(i) Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

(ii) With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

(iii) In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of director.

The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any director or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such director or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article.

Art. 17. Conflict of interests.

17.1. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm subsidiary of or affiliated to the Company.

17.2. Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any subsidiary or affiliated company with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

17.3. In the event that any director of the Company may have a personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and this transaction, and the director's interest therein, shall be reported to the next following General Meeting.

17.4. If the Company has a Sole Director, the transactions entered into between the Company and the Sole Director and in which the Sole Director has an opposite interest to the interest of the Company shall be recorded in the decision register.

17.5. The two preceding paragraphs do not apply to resolutions of the Board or the Sole Director concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company and which are entered into on arm's length terms.

Art. 18. Supervisory auditor(s).

18.1. The operations of the Company shall be supervised by one or several supervisory auditors (commissaire(s) aux comptes). The supervisory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

18.2. The supervisory auditor(s) will be appointed by the General Meeting which will determine their number, his/their remuneration and the term of his/their office. The supervisory auditor(s) in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause.

18.3. No supervisory auditor will have to be appointed in case of appointment of an approved statutory auditor (réviseur d'entreprises agréé).

Art. 19. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the 1st January of each year and terminate on the 31st December of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31 December 2014.

Art. 20. Allocation of profits.

20.1. From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent) of the capital of the Company as stated in article 5 above or as increased or reduced from time to time.

20.2. The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of.

20.3. The dividends may be paid in Euro or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law. The board of directors may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment.

20.4. A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of shares.

20.5. The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter or by the Board upon payment of interim dividends in accordance with clause 20.3 above. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

20.6. The holders of the Class II Shares shall have a preferential and cumulative right in any distribution in an amount of 0.20% of the nominal value of the Class II Shares held by them.

Any distribution in excess of the preferential and cumulative right of the holders of the Class II Shares shall be shared and allocated between the holders of Shares as follows:

(i) the holders of Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.20% of the nominal value of the Ordinary shares held by them;

(ii) the holders of Class I-A Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.65% of the nominal value of the Class I-A Shares held by them; the holders of Class I-B Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.60% of the nominal value of the Class I B Shares held by them; the holders of Class I-C Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.55% of the nominal value of the Class I-C Shares held by them; the holders of Class I-D Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.50% of the nominal value of the Class I-D Shares held by them; Class I-E Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.45% of the nominal value of the Class I-E Shares held by them; Class I-F Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.40% of the nominal value of the Class I-F Shares held by them; the holders of Class I-G Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.35% of the nominal value of the Class I-G Shares held by them; the holders of Class I-H Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.30% of the nominal value of the Class I-H Shares held by them; the holders of Class I-I Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.25% of the nominal value of the Class I-I Shares held by them; the holders of Class I-J Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.20% of the nominal value of the Class I-J Shares held by them;

(iii) the holders of Class II Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of 0.25% of the nominal value of the Class II Shares held by them;

(iv) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the shareholders starting with (i) the Class II Shares and (ii) if such Class II Shares are repurchased by the last class of Alphabet Shares in the reverse alphabetical order (i.e. first Class I-I Shares, then if no Class I-I Shares are in existence, Class I-H Shares and in such continuation until only the Ordinary Shares are in existence).

Art. 21. Dissolution and liquidation.

21.1. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles, as prescribed in Article 22. below.

21.2. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding the liquidation. This General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

21.3. Once all debts, charges and liquidation expenses have been met, any balance resulting shall be paid to the holders of shares in the Company. The provisions of article 20 shall apply mutatis mutandis to the payment of such liquidation proceeds provided however that the holders of the Class II Shares shall be reimbursed of their contribution in preference to the holders of the Ordinary Shares.

Art. 22. Amendments. These Articles may be amended, from time to time, by an extraordinary General Meeting, subject to the quorum and majority requirements referred to in the Law.

Art. 23. Applicable law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Art. 24. Definitions.

Available Amount

Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Alphabet Shares to be redeemed but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve (s) pursuant to the requirements of law or of the articles of association, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA= Available Amount

NP= net profits (including carried forward profits)

P= any freely distributable share premium and other freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled

	L= losses (including carried forward losses)
	LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the articles of association.
Class I-A	Means class I-A of redeemable shares in the Company.
Class I-B	Means class I-B of redeemable shares in the Company.
Class I-C	Means class I-C of redeemable shares in the Company.
Class I-D	Means class I-D of redeemable shares in the Company.
Class I-E	Means class I-E of redeemable shares in the Company.
Class I-F	Means class I-F of redeemable shares in the Company.
Class I-G	Means class I-G of redeemable shares in the Company.
Class I H	Means class I-H of redeemable shares in the Company.
Class I-I	Means class I-I of redeemable shares in the Company.
Class I-J	Means class I-J of redeemable shares in the Company.
Class II Shares	Means class II of non-voting redeemable shares in the Company.
Ordinary Shares	Means the ordinary shares in the Company.
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase of the relevant class of shares.
Redeemable Shares	Means the Alphabet Shares and the Class II Shares.
Redemption Value Per Share	Means the amount resulting from the division of the relevant Total Redemption Amount by the number of Alphabet Shares in issue in the class(es) to be repurchased.
Total Redemption Amount	Means the amount determined by the board of directors as total redemption amount at the time of a repurchase of one or more classes of shares within the limits of the Available Amount.”

First resolution

The Sole Shareholder took the following decisions in relation to the abandonment of the merger of the Company, as the absorbing company, by absorption of White Magnum S.à r.l., as the absorbed company (“White”):

(a) The Sole Shareholder acknowledged and to the extent required confirmed the fact that:

(i) it was contemplated that the Company would absorb White by way of a merger (the “Merger”) as established in the common merger proposal (the “Merger Proposal”) which was published in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations on 16 June 2014, number n° 1541;

(ii) the respective shareholders of the Company and White have further decided that the combination of the two groups will no longer necessitate the Merger and have decided to abandon the Merger as described in the Merger Proposal;

(iii) the respective directors/ managers of the Company and White have decided at their board meetings respectively held on 24 and 25 July 2014 to abandon the Merger;

(iv) the sole shareholder of the White has resolved to abandon the Merger on 31 July 2014;

(b) As a consequence of the above, the Sole Shareholder resolved to approve the abandonment of the merger.

Second resolution

(a) The Sole Shareholder resolved to change the nominal value of the shares from an amount of one Euro (EUR 1) to an amount of ten cents (EUR 0.10) so that the current share capital of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) shall be represented by three hundred ten thousand (310,000) ordinary shares of a nominal value of ten cents of Euro (EUR 0.10) each.

(b) The Sole Shareholder resolved to create a new class of nonvoting redeemable shares having the rights and the obligations as set out in the amended and restated articles set forth in the agenda, i.e. the shares of class II (the “Class II Redeemable Shares”).

(c) The Sole Shareholder resolved to pay the outstanding amount of twenty-three thousand two hundred fifty Euro (EUR 23,250) of the current issued share capital (the “Outstanding Amount”) so that the current entire share capital of the Company is paid-up and at the free disposal of the Company and to increase the issued share capital of the Company by an amount of two million three hundred eighty-one thousand two hundred twenty-two Euro and forty cents (EUR 2,381,222.4) so as to bring it from its current amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) to an amount of two million four hundred twelve thousand two hundred twenty-two Euro and forty cents (EUR 2,412,222.4) by the issue of three million two hundred eighty-four thousand one hundred three (3,284,103) ordinary shares, seventeen million four hundred twenty-one thousand four hundred seventy (17,421,470) redeemable shares of class I, divided into one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-A redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-B redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-C redeemable shares, one million seven hundred forty-

two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-D redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-E redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-F redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-G redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-H redeemable shares, one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-I redeemable shares and one million seven hundred forty-two thousand one hundred forty-seven (1,742,147) class I-J redeemable shares, and three million one hundred six thousand six hundred fifty-one (3,106,651) Class II Redeemable Shares, each with a nominal value of ten cents (EUR 0.10) against a contribution in kind consisting of twenty-four million one hundred thirteen thousand one hundred eighty-two (24,113,182) shares with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1) each in GEH Invest Aps, a company incorporated and existing under the laws of Denmark, having its registered office at 1, Aage Grams Vej, 6500 Vojens and registered with Central Business Register, under number 34480982 (the "Contribution in Kind").

The Sole Shareholder resolved to approve the valuation of the contribution in kind at twenty million Euro (EUR 20,000,000) and acknowledged the report prepared by Ernst & Young dated 28 August 2014 in relation to the Contribution in Kind, the conclusion of which reads as follows:

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to the 3.284.103 ordinary shares with a nominal value of EUR 0,10 each, the 17.421.470 redeemable shares of class I with a nominal value of EUR 0,10 each, the 3.106.651 Class II Redeemable Shares with a nominal value of EUR 0,10 to be issued with share premium of EUR 17.595.527,6 and to the payment of the outstanding initial subscribed capital of EUR 23.250; i.e. a total consideration amounting to EUR 20.000.000,00."

The Sole Shareholder resolved to pay the Outstanding Amount and the New Shares are subscribed as set forth in the table below:

Subscribers	Number of shares of GEH Invest Aps contributed	Payment of Outstanding Amount / Number of shares subscribed per class of shares	Amount of the contribution in kind
Green Magnum Holding S.à r.l.	22,076,810	Payment of the Outstanding Amount 2,980,692 ordinary shares, 15,950,770 Class I Shares, subdivided into 1,595,077 class I-A redeemable shares, 1,595,077 class I-B redeemable shares, 1,595,077 class I-C redeemable shares, 1,595,077 class I-D redeemable shares, 1,595,077 class I-E redeemable shares, 1,595,077 class I-F redeemable shares, 1,595,077 class I-G redeemable shares, 1,595,077 class I-H redeemable shares, 1,595,077 class I-I redeemable shares, 1,595,077 class I-J redeemable shares, 2,844,390 Class II Redeemable Shares	18,310,988.57
CCN Invest A/S	527,286	78,558 ordinary shares, 380,820 Class I Shares, subdivided into 38,082 class I-A redeemable shares, 38,082 class I-B redeemable shares, 38,082 class I-C redeemable shares, 38,082 class I-D redeemable shares, 38,082 class I-E redeemable shares, 38,082 class I-F redeemable shares, 38,082 class I-G redeemable shares, 38,082 class I-H redeemable shares, 38,082 class I-I redeemable shares, 38,082 class I-J redeemable shares 67,908 Class II redeemable Shares	437,342.53
Halvar Jonzon	90,814	13,528 ordinary shares 65,590 Class I Shares, subdivided into 6,559 class I-A redeemable shares, 6,559 class I-B redeemable shares, 6,559 class I-C redeemable shares, 6,559 class I-D redeemable shares,	75,323.12

		6,559 class I-E redeemable shares, 6,559 class I-F redeemable shares, 6,559 class I-G redeemable shares, 6,559 class I-H redeemable shares, 6,559 class I-I redeemable shares, 6,559 class I-J redeemable shares, 11,696 Class II redeemable Shares	
Nis Philipson	766,963	114,277 ordinary shares 553,910 Class I Shares, subdivided into 55,391 class I-A redeemable shares, 55,391 class I-B redeemable shares, 55,391 class I-C redeemable shares, 55,391 class I-D redeemable shares, 55,391 class I-E redeemable shares, 55,391 class I-F redeemable shares, 55,391 class I-G redeemable shares, 55,391 class I-H redeemable shares, 55,391 class I-I redeemable shares, 55,391 class I-J redeemable shares, 98,776 Class II redeemable Shares	636,135.87
Morten Kongsbak	345,135	51,426 ordinary shares 249,260 Class I Shares, subdivided into 24,926 class I-A redeemable shares, 24,926 class I-B redeemable shares, 24,926 class I-C redeemable shares, 24,926 class I-D redeemable shares, 24,926 class I-E redeemable shares, 24,926 class I-F redeemable shares, 24,926 class I-G redeemable shares, 24,926 class I-H redeemable shares, 24,926 class I-I redeemable shares, 24,926 class I-J redeemable shares, 44,449 Class II redeemable Shares	286,262.50
Heinrich Pfeffer	153,393	22,858 ordinary shares 110,780 Class I Shares, subdivided into 11,078 class I-A redeemable shares, 11,078 class I-B redeemable shares, 11,078 class I-C redeemable shares, 11,078 class I-D redeemable shares, 11,078 class I-E redeemable shares, 11,078 class I-F redeemable shares, 11,078 class I-G redeemable shares, 11,078 class I-H redeemable shares, 11,078 class I-I redeemable shares, 11,078 class I-J redeemable shares, 19,755 Class II redeemable Shares	127,227.51
Anders Torbensen	107,376	15,997 ordinary shares 77,550 Class I Shares, subdivided into 7,755 class I-A redeemable shares, 7,755 class I-B redeemable shares, 7,755 class I-C redeemable shares, 7,755 class I-D redeemable shares, 7,755 class I-E redeemable shares, 7,755 class I-F redeemable shares, 7,755 class I-G redeemable shares, 7,755 class I-H redeemable shares, 7,755 class I-I redeemable shares, 7,755 class I-J redeemable shares, 13,829 Class II redeemable Shares	89,060
Paul Winch	45,405	6,767 ordinary shares 32,790 Class I Shares, subdivided into	37,659.90

		3,279 class I-A redeemable shares,	
		3,279 class I-B redeemable shares,	
		3,279 class I-C redeemable shares,	
		3,279 class I-D redeemable shares,	
		3,279 class I-E redeemable shares,	
		3,279 class I-F redeemable shares,	
		3,279 class I-G redeemable shares,	
		3,279 class I-H redeemable shares,	
		3,279 class I-I redeemable shares,	
		3,279 class I-J redeemable shares,	
		5,848 Class II redeemable Shares	
Total	24,113,182	3,284,103 ordinary shares	20,000,000
		17,421,470 Class I Shares, subdivided into	
		1,742,147 class I-A redeemable shares,	
		1,742,147 class I-B redeemable shares,	
		1,742,147 class I-C redeemable shares,	
		1,742,147 class I-D redeemable shares,	
		1,742,147 class I-E redeemable shares,	
		1,742,147 class I-F redeemable shares,	
		1,742,147 class I-G redeemable shares,	
		1,742,147 class I-H redeemable shares,	
		1,742,147 class I-I redeemable shares,	
		1,742,147 class I-J redeemable shares,	
		3,106,651 Class II redeemable Shares	

(d) Proof of the Contribution in Kind's existence and evidence of transfer to the Company of the Contribution in Kind have been shown to the notary.

The New Shares having being fully subscribed and paid-up, the New Shareholders represented by Me Elisabeth Adam by virtue of proxies have taken part to the remaining decisions on the agenda of the general meeting of shareholders (the "Meeting").

e) The Meeting resolved to allocate an amount of (i) twenty-three thousand two hundred fifty Euro (EUR 23,250) to pay up the Outstanding Amount, (ii) two million three hundred eighty-one thousand two hundred twenty-two Euro and forty cents (EUR 2,381,222.4) to the payment of the share capital of the Company resulting from the share capital increase and (iii) seventeen million five hundred ninety-five thousand five hundred twenty-seven Euro and sixty cents (EUR 17,595,527.6) to the share premium account of the Company;

Third resolution

As a consequence from the above resolutions, the Meeting resolved to amend and fully restate the articles of association of the Company as set forth in the agenda.

Statement

The undersigned notary stated the existence and the legality of the deeds and formalities of the merger executed by the Company and the Absorbed Company, and the Merger Proposal.

Costs and expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this merger are estimated at approximately EUR 6,500.-.

There being nothing further items on the agenda, the Meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of discrepancies between the English and French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said proxyholder appearing signed, together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'AN DEUX MILLE QUATORZE,
LE VINGT-HUITIEME JOUR DU MOIS D'AOUT.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Green Magnum Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au 17, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, qui est immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 187.552,

étant l'actionnaire unique (l'«Actionnaire Unique») de Green Magnum S.A. (la «Société»), une société anonyme dont le siège social est situé au 17, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, qui est immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 187.570, constituée le 2 juin 2014 suivant acte reçu de Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 2093 du 7 août 2014;

représentée par Maître Elisabeth ADAM, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 26 août 2014, laquelle restera annexée au présent acte afin d'être soumise aux formalités de l'enregistrement après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter que:

L'Actionnaire Unique détient l'ensemble des trente et un mille (31.000) actions émises dans la Société, de sorte que tout le capital social est représenté et l'Actionnaire Unique peut valablement prendre des résolutions sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour suivant:

1. Approbation de l'abandon de la fusion de la Société, en tant que société absorbante, par l'absorption de White Magnum S.à r.l, en tant que société absorbée.

2. Les décisions relatives à la restructuration et l'augmentation du capital social de la Société:

a) Modification de la valeur nominale des actions d'un montant d'un euro (1 EUR) à un montant de dix centimes (0,10 EUR) afin que le capital social actuel de trente et un mille euros (31.000 EUR) soit représenté par trois cent dix mille (310.000) actions ordinaires d'une valeur nominale de dix centimes (0,10 EUR) chacune;

b) Création d'une nouvelle classe d'actions rachetables sans droit de vote assorties des droits et obligations décrits dans les statuts modifiés et refondus énoncés dans l'ordre du jour ci-dessous, c.-à-d. les actions de classe II (les «Actions Rachetables de Classe II»);

c) Libération par l'Actionnaire Unique du montant dû de vingt-trois mille deux cent cinquante euros (23.250 EUR) du capital social émis actuel (le «Montant Dû»), afin que l'intégralité du capital social actuel de la Société soit libéré et à la libre disposition de la Société et augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de deux millions trois cent quatre-vingt-un mille deux cent vingt-deux euros et quarante centimes (2.381.222,4 EUR) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000 EUR) à deux millions quatre cent douze mille deux cent vingt-deux euros et quarante centimes (2.412.222,4 EUR) par l'émission de trois millions deux cent quatre-vingt-quatre mille cent-trois (3.284.103) actions ordinaires, dix-sept millions quatre cent vingt et un mille quatre cent soixante-dix (17.421.470) actions rachetables de classe I, divisées en un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-A, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-B, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-C, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-D, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-E, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-F, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-G, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-H, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-I et un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-J, et trois million cent-six mille six cent cinquante et une (3.106.651) Actions Rachetables de Classe II, chacune d'une valeur nominale de dix centimes (0,10 EUR) (les «Nouvelles Actions») en échange d'un apport en nature constitué de vingt-quatre millions cent treize mille cent quatre-vingt-deux (24.113.182) actions d'une valeur nominale d'une couronne danoise (1 DKK) chacune dans GEH Invest Aps, une société de droit danois, dont le siège social est situé au 1, Aage Grams Vej, 6500 Vojens, et qui est immatriculée auprès du «Central Business Register», sous le numéro 34480982 (l'«Apport en Nature»); approbation de l'évaluation de l'Apport en Nature à vingt millions d'euros (20.000.000 EUR) et acquiescement du rapport préparé par Ernst & Young en date du 28 août 2014 concernant l'Apport en Nature; libération par l'Actionnaire Unique du Montant Dû et souscription des nouvelles actions comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

Souscripteurs	Nombre d'actions de GEH Invest Aps apportées	Paiement du Montant Dû / Nombre d'actions souscrites par classe d'actions	Montant de l'apport en nature
Green Magnum Holding S.à r.l. . . .	22.076.810	Paiement du Montant Dû 2.980.692 actions ordinaires, 15.950.770 actions rachetables de classe I, divisées en	18.310.988,57

		1.595.077 actions rachetables de classe I-A, 1.595.077 actions rachetables de classe I-B, 1.595.077 actions rachetables de classe I-C, 1.595.077 actions rachetables de classe I-D, 1.595.077 actions rachetables de classe I-E, 1.595.077 actions rachetables de classe I-F, 1.595.077 actions rachetables de classe I-G, 1.595.077 actions rachetables de classe I-H, 1.595.077 actions rachetables de classe I-I, 1.595.077 actions rachetables de classe I-J, 2.844.390 Actions Rachetables de Classe II	
CCN Invest A/S	527.286	78.558 actions ordinaires, 380.820 actions de classe I, sous-divisées en 38.082 actions rachetables de classe I-A, 38.082 actions rachetables de classe I-B, 38.082 actions rachetables de classe I-C, 38.082 actions rachetables de classe I-D, 38.082 actions rachetables de classe I-E, 38.082 actions rachetables de classe I-F, 38.082 actions rachetables de classe I-G, 38.082 actions rachetables de classe I-H, 38.082 actions rachetables de classe I-I, 38.082 actions rachetables de classe I-J 67.908 actions rachetables de Classe II	437.342,53
Halvar Jonzon	90.814	13,528 actions ordinaires 65.590 actions de classe I, sous-divisées en 6.559 actions rachetables de classe IA, 6.559 actions rachetables de classe IB, 6.559 actions rachetables de classe IC, 6.559 actions rachetables de classe ID, 6.559 actions rachetables de classe IE, 6.559 actions rachetables de classe IF, 6.559 actions rachetables de classe IG, 6.559 actions rachetables de classe IH, 6.559 actions rachetables de classe II, 6.559 actions rachetables de classe IJ, 11.696 actions rachetables de classe II	75.323,12
Nis Philipsen	766.963	114.277 actions ordinaires 553.910 actions de classe I, sous-divisées en 55.391 actions rachetables de classe I-A, 55.391 actions rachetables de classe I-B, 55.391 actions rachetables de classe I-C, 55.391 actions rachetables de classe I-D, 55.391 actions rachetables de classe I-E, 55.391 actions rachetables de classe I-F, 55.391 actions rachetables de classe I-G, 55.391 actions rachetables de classe I-H, 55.391 actions rachetables de classe I-I, 55.391 actions rachetables de classe I-J, 98.776 actions rachetables de Classe II	636.135,87
Morten Kongsbak	345.135	51.426 actions ordinaires 249.260 Actions de classe I, sous-divisées en 24.926 actions rachetables de classe I-A, 24.926 actions rachetables de classe I-B, 24.926 actions rachetables de classe I-C, 24.926 actions rachetables de classe I-D, 24.926 actions rachetables de classe I-E, 24.926 actions rachetables de classe I-F, 24.926 actions rachetables de classe I-G, 24.926 actions rachetables de classe I-H, 24.926 actions rachetables de classe I-I,	286.262,50

143841

		24.926 actions rachetables de classe I-J, 44.449 actions rachetables de classe II	
Heinrich Pfeffer	153.393	22.858 actions ordinaires	127.227,51
		110.780 actions de classe I, sous-divisées en	
		11.078 actions rachetables de classe I-A,	
		11.078 actions rachetables de classe I-B,	
		11.078 actions rachetables de classe I-C,	
		11.078 actions rachetables de classe I-D,	
		11.078 actions rachetables de classe I-E,	
		11.078 actions rachetables de classe I-F,	
		11.078 actions rachetables de classe I-G,	
		11.078 actions rachetables de classe I-H,	
		11.078 actions rachetables de classe I-I,	
		11.078 actions rachetables de classe I-J,	
		19,755 actions rachetables de classe II	
Anders Torbensen	107.376	15,997 actions ordinaires	89.060
		77.550 Actions de Classe I, sous-divisées en	
		7.755 actions rachetables de classe IA,	
		7.755 actions rachetables de classe IB,	
		7.755 actions rachetables de classe IC,	
		7.755 actions rachetables de classe ID,	
		7.755 actions rachetables de classe IE,	
		7.755 actions rachetables de classe IF,	
		7.755 actions rachetables de classe IG,	
		7.755 actions rachetables de classe IH,	
		7.755 actions rachetables de classe II,	
		7.755 actions rachetables de classe IJ,	
		13.829 Actions rachetables de Classe II	
Paul Winch	45.405	6.767 actions ordinaires	37.659,90
		32.790 Actions de Classe I, sous-divisées en	
		3.279 actions rachetables de classe IA,	
		3.279 actions rachetables de classe IB,	
		3.279 actions rachetables de classe I-C,	
		3.279 actions rachetables de classe ID,	
		3.279 actions rachetables de classe IE,	
		3.279 actions rachetables de classe IF,	
		3.279 actions rachetables de classe IG,	
		3.279 actions rachetables de classe IH,	
		3.279 actions rachetables de classe II,	
		3.279 actions rachetables de classe IJ,	
		5.848 actions rachetables de Classe II	
Total	24.113.182	3.284.103 actions ordinaires	20.000.000
		17.421.470 Actions de Classe I, sous-divisées en	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-A,	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-B,	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-C,	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-D,	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-E,	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-F,	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-G,	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-H,	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-I,	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-J,	
		3.106.651 Actions rachetables de Classe II	

d) Allocation d'un montant de (i) vingt-trois mille deux cent cinquante euros (23.250 EUR) pour libérer le capital social dû, (ii) deux millions trois cent quatre-vingt-un mille deux cent vingt-deux euros et quarante centimes (2.381.222,4 EUR) à la libération du capital social de la Société découlant de l'augmentation du capital social et (iii) dix-sept millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent vingt-sept euros et soixante centimes (17.595.527,6 EUR) au compte de prime d'émission de la Société;

3. Modification et refonte intégrale des statuts de la Société afin de refléter les résolutions du point 2. ci-dessus et les autres modifications énoncées ci-dessous:

Art. 1^{er}. Forme et dénomination. Il est formé par le souscripteur et par toutes les personnes qui deviendront actionnaires par la suite, une société anonyme sous la dénomination de Green Magnum S.A. (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), et les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg («Luxembourg»). Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par une décision du Conseil (tel que défini ci-après) ou, en cas d'Administrateur Unique (tel que défini ci-après), par une décision de l'Administrateur Unique. Il pourra être transféré à tout autre endroit au Luxembourg par une résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) adoptée selon les modalités requises en matière de modification des Statuts, tel que prescrit à l'article 22 ci-après.

2.2. La Société peut avoir des bureaux et des succursales, tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

2.3. Lorsque le Conseil ou, le cas échéant, l'Administrateur Unique estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique, social ou militaire de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre ce siège social et l'étranger, se sont produits ou sont sur le point de se produire, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures temporaires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises par le Conseil ou, le cas échéant, par l'Administrateur Unique et seront portées à la connaissance de l'/des Actionnaire(s) de la Société.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Objet social.

4.1. La Société a pour objet (i) l'acquisition, la détention, la gestion et l'aliénation, sous quelque forme que ce soit, de participations, d'intérêts et de droits dans, et d'engagements de sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou d'autres entités, commerciales, entreprises ou investissements, l'acquisition par l'achat, la souscription, la prise en charge ou de toute autre manière ainsi que le transfert par la vente, l'échange ou de toute autre manière d'actions, d'obligations, de certificats de créance, de créances, de titres obligataires, de certificats de dépôt et d'autres titres ou instruments financiers de quelque nature que ce soit, ou de tout type d'engagements assumés par des tiers, (ii) la détention, l'acquisition, l'aliénation, l'investissement de quelque manière que ce soit (dans), le développement, l'octroi de licences ou de sous-licences et la gestion de tout brevet ou autre droit de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit, ainsi que les droits qui en découlent ou qui les complètent, et (iii) la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille (composé, entre autres, des actifs visés aux points (i) et (ii) ci-dessus).

4.2. La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise et peut investir de quelque manière que ce soit et ce, dans tout type d'actifs. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personne et peut exercer ses activités par l'intermédiaire de succursales situées au Luxembourg ou à l'étranger.

4.3 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission de titres obligataires, d'obligations et de certificats de créance et autres titres de créances de quelque nature que ce soit.

4.4. La Société peut accorder des prêts (subordonnés ou non) ou d'autres formes de financement et prêter des fonds (y compris le produit des emprunts et/ou des émissions de titres de créance) à des sociétés ou d'autres entités ou entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, ou toute autre société ou entité qu'elle jugerait appropriée.

4.5. La Société peut consentir des garanties ou des sûretés (y compris en amont ou latéralement) à des tiers afin de garantir ses propres obligations et engagements ainsi que les obligations de toute société ou autre entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre société ou entité qu'elle jugerait appropriée, et ce, généralement pour son propre profit ou au profit de ces entités. La Société peut par ailleurs nantir, transférer ou grever de charges ou autrement créer des sûretés sur tout ou partie de ses avoirs.

4.6. D'une manière générale, elle peut prêter assistance de quelque manière que ce soit à des sociétés ou d'autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre société ou entité qu'elle jugerait appropriée, prendre des mesures de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle estime utile à la réalisation et au développement de ses objets.

4.7. De manière générale, la Société peut avoir recours à toute technique et tout instrument en rapport avec l'un de ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris et ce, de manière non limitative, aux techniques et instruments conçus pour protéger la Société des risques de crédit, de taux de change, de taux d'intérêt et de tout autre risque.

4.8. En outre, la Société peut acquérir, gérer, mettre en valeur et aliéner des biens immobiliers situés au Luxembourg ou à l'étranger.

4.9. Enfin, la Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, techniques et financières ou autres, directement ou indirectement liées dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social souscrit et émis est fixé à deux millions quatre cent douze mille deux cent vingt-deux euros et quarante centimes (2.412.222,4 EUR) représenté par:

(i) trois millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille cent trois (3.594.103) actions ordinaires (les «Actions Ordinaires»),

(ii) dix-sept millions quatre cent vingt et un mille quatre cent soixante-dix (17.421.470) actions rachetables de classe I, divisées en un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-A, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-B, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-C, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-D, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-E, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-F, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-G, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-H, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-I et un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-J (collectivement dénommées les «Actions Alphabet»), et

(iii) trois million cent six mille six cent cinquante et une (3.106.651) actions rachetables de classe II, chacune d'une valeur nominale de dix centimes (0,10 EUR).

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts, tel que prescrit à l'article 22. ci-après.

5.3. Rachat d'Actions Alphabet

5.3.1. La Société peut racheter les Actions Alphabet, sous réserve de et conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, et des présents statuts, par le rachat d'une ou de plusieurs classe(s) entière(s) d'actions par le rachat de toutes les Actions Alphabet émises dans cette/ces classe(s). En cas de rachats d'une ou de plusieurs classes entières d'actions, les rachats de ces classes d'actions seront réalisés dans le sens inverse de l'ordre alphabétique (en commençant par la Classe I-J).

5.3.2. En cas de rachat d'Actions Alphabet (dans l'ordre prévu dans le présent article), cette classe d'Actions Alphabet donne à leurs détenteurs droit, proportionnellement à leur détention dans cette classe, au Montant Disponible et les détenteurs d'Actions Alphabet de la classe rachetée d'Actions Alphabet recevront de la part de la Société un montant égal à la Valeur de Rachat par Action pour chaque Action Alphabet de la classe concernée détenue par eux.

5.3.3. La Valeur de Rachat par Action sera calculée en divisant le Montant Total de Rachat par le nombre d'actions émises dans la classe d'actions devant être rachetée.

5.3.4. Le Montant Total de Rachat sera un montant déterminé par le conseil d'administration sur la base des Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total de Rachat pour chacune des Classes I-J, I-I, I-H, I-G, I-F, I-E, I-D, I-C, I-B et I-A sera le Montant Disponible de la classe d'actions concernée au moment du Rachat de la classe d'Actions Alphabet concernée.

5.3.5. Au moment du rachat des Actions Alphabet de la classe d'Actions Alphabet concernée, la Valeur de Rachat par Action sera due et payable par la Société.

5.3.6. Dans le cas où des Actions Alphabet auraient été rachetées conformément aux dispositions ci-dessus, ces Actions Alphabet seraient annulées au plus tard à la fin de l'exercice au cours duquel elles ont ainsi été rachetées.

5.4. Rachat d'Actions de Classe II

5.4.1. La Société peut racheter toutes les Actions de Classe II sous réserve des et conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, et aux présents statuts, par le rachat de la totalité des actions émises dans cette Classe II.

5.4.2. Dans le cas d'un rachat d'Actions de Classe II, ces Actions de Classe II donnent droit à leur détenteur à un montant agrégé de l'équivalent en euros de trois million quatre cent mille dollars des États-Unis (3.400.000 USD). Le taux de change devra être déterminé par le conseil d'administration de la Société sur la base du taux de change EUR/USD publié par la Banque centrale européenne à la date précédant la date du rachat.

5.4.3. Au moment du rachat d'Actions de Classe II, le paiement agrégé deviendra dû et payable par la Société.

5.4.4. Dans le cas où des Actions de Classe II auraient été rachetées conformément aux dispositions ci-dessus, ces Actions de Classe II devraient être annulées au plus tard à la fin de l'exercice au cours duquel elles ont ainsi été rachetées.

5.5. Si la Société décide de procéder au rachat des Actions Rachetables, la Société devra signifier un avis (un «Avis de Rachat») à l'/aux Actionnaire(s) concerné(s) à l'adresse indiquée dans le registre des actions de la Société, précisant (1) la classe des Actions Rachetables devant être rachetée, (2) le prix de rachat de ces Actions Rachetables et le taux de change appliqué (si besoin), et (3) le lieu où le prix de rachat pour ces Actions Rachetables est dû. Immédiatement après la fermeture des bureaux à la date précisée dans l'Avis de Rachat, chaque Actionnaire cessera d'être le propriétaire des Actions Rachetables indiquées dans cet avis et, le cas échéant, le nom de cet Actionnaire sera supprimé du registre d'Actionnaires concerné.

5.6. Le paiement du prix de rachat pourra être fait directement au détenteur des Actions Rachetables ainsi rachetées ou pourra être déposé par la Société sur un compte auprès d'une banque au Luxembourg ou ailleurs (tel que précisé dans l'Avis de Rachat) pour paiement à ce détenteur. Dès le paiement du prix de rachat (soit directement, soit par le dépôt de ce prix comme indiqué ci-dessus), aucune personne intéressée par les Actions Rachetables indiquées dans cet Avis de Rachat n'aura encore d'intérêt pour ces Actions ni aucune d'elles, ou aucun droit vis-à-vis de la Société ou ses avoirs à cet égard, sauf en cas de dépôt du prix de rachat comme indiqué ci-dessus, le droit de recevoir le Prix de Rachat ainsi déposé (sans intérêts).

5.7. Toute prime d'émission de la Société sera librement distribuable.

Art. 6. Actions.

6.1. La Société peut avoir un actionnaire (l'«Actionnaire Unique») ou plusieurs actionnaires (les «Actionnaires»).

6.2. Les actions sont et resteront nominatives.

6.3. Un registre de l'/des Actionnaire(s) de la Société sera tenu au siège social de la Société où il pourra être consulté par tout actionnaire. Ce registre indiquera le nom de chaque Actionnaire, sa résidence ou son domicile élu tel qu'indiqué à la Société, le nombre d'actions qu'il détient, les montants libérés pour chacune de ces actions, ainsi que le transfert d'actions et les dates de ces transferts. La propriété des actions sera établie par inscription dans ledit registre.

6.4. Les Actionnaires fournissent à la Société une adresse à laquelle toutes les notifications et annonces pourront être envoyées. À défaut d'indication spécifique, l'adresse inscrite dans le registre des actions pourra être utilisée par la Société. Les Actionnaires peuvent, à tout moment, modifier leur adresse moyennant notification écrite à la Société de temps à autre.

6.5. À la demande écrite d'un Actionnaire, un certificat attestant l'inscription de cet Actionnaire au registre des Actionnaires peut être émis. Les certificats ainsi émis auront la forme et porteront les mentions et numéros d'identification qui seront déterminés par le Conseil. Ces certificats seront signés manuellement ou par télécopie par deux membres du Conseil ou par le délégué du Conseil. Les certificats perdus, volés ou abîmés seront remplacés par la Société sur la base de preuves, d'engagements et d'indemnités jugés satisfaisants par la Société, étant entendu que les certificats abîmés devront être remis avant que de nouveaux certificats ne soient émis.

6.6. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs action(s) est(sont) détenue(s) de manière conjointe ou si la propriété de cette(ces) action(s) est contestée, toutes les personnes revendiquant un droit à cette(ces) action(s) doivent nommer un seul mandataire pour représenter cette(ces) action(s) envers la Société. Si ledit mandataire n'est pas désigné, les droits attachés à cette(ces) action(s) seront suspendus.

Art. 7. Transfert d'actions.

7.1. Tout transfert d'actions doit être effectué conformément à tout pacte d'actionnaires pouvant exister de temps à autre entre les actionnaires et la Société et est soumis à l'approbation préalable du conseil d'administration de la Société.

7.2. Le transfert d'actions peut se faire par une déclaration écrite de transfert inscrite dans le registre de l'(des) Actionnaire(s) de la Société, cette déclaration de transfert devant être signée par le cédant et le cessionnaire ou par les personnes détenant les pouvoirs de représentation nécessaires pour agir à cet effet, ou conformément aux dispositions relatives au transfert de créances prévues par l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

7.3. La Société peut également accepter comme preuve de transfert d'autres instruments de transfert attestant le consentement du cédant et du cessionnaire jugés satisfaisants par la Société.

Art. 8. Assemblées des Actionnaires de la Société.

8.1. En cas de pluralité d'Actionnaires, toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée (l'«Assemblée Générale») représentera l'ensemble des Actionnaires de la Société. Elle disposera des pouvoirs les plus étendus afin d'ordonner, d'effectuer ou de ratifier les actes relatifs à toutes les opérations de la Société.

8.2. En cas d'actionnaire unique, l'Actionnaire Unique aura tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans les présents Statuts, tant que la Société n'aura qu'un seul actionnaire, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale sera considérée comme référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont constatées par procès-verbal.

8.3. L'Assemblée Générale annuelle se tiendra, conformément au droit luxembourgeois, à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège social indiqué dans les avis de convocation à cette assemblée, le deuxième mardi du mois de mai à 14 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

8.4. L'Assemblée Générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le Conseil constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

8.5. D'autres assemblées des Actionnaires de la Société pourront se tenir au lieu et à l'heure indiqués dans les avis de convocation respectifs de l'assemblée.

Art. 9. Délais de convocation, quorum, procurations et avis de convocation.

9.1. L'Assemblée Générale sera convoquée par le Conseil ou le commissaire aux comptes, à la suite d'un avis énonçant l'ordre du jour envoyé par courrier recommandé, au moins huit (8) jours avant l'assemblée, à chaque Actionnaire à

l'adresse indiquée pour chacun dans le registre des Actionnaires. Cependant, si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans avis ou publication préalables.

9.2. Les délais de convocation et quorum prévus par la Loi seront applicables aux avis de convocation et à la conduite des Assemblées Générales, sauf disposition contraire des Statuts.

9.3. Chaque action donne droit à une voix, sauf en ce qui concerne les Actions de Classe II qui sont des actions sans droit de vote (les détenteurs d'Actions de Classe II récupérant toutefois leur droit de vote uniquement dans les cas indiqués par la Loi).

9.4. Sauf si la Loi ou les présents Statuts en disposent autrement, les décisions prises à une Assemblée Générale dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et ayant le droit de voter.

9.5. Un Actionnaire peut agir à toute Assemblée Générale en nommant comme mandataire une autre personne, actionnaire ou non, par écrit, que ce soit par lettre, télécopie ou courriel reçu dans des circonstances permettant de confirmer l'identité de l'expéditeur.

9.6. Tout Actionnaire peut participer à une Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéoconférence ou d'autres moyens similaires de communication grâce auxquels (i) les Actionnaires participant à l'assemblée peuvent être identifiés, (ii) toutes les personnes participant à l'assemblée peuvent s'entendre et communiquer les unes avec les autres, (iii) l'assemblée est transmise de façon continue et (iv) les Actionnaires peuvent valablement délibérer. La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une présence en personne à cette assemblée.

Art. 10. Administration.

10.1. La Société sera administrée par un conseil d'administration (le «Conseil») composé d'au moins trois (3) administrateurs, actionnaires de la Société ou non. Aussi longtemps que la Société a un Actionnaire Unique ou lorsque la Loi le permet, la Société peut être administrée par un administrateur unique (l'«Administrateur Unique»). Toutes les références faites au Conseil dans les présents Statuts seront considérées comme références faites à l'Administrateur Unique, s'il n'existe qu'un Administrateur Unique.

10.2. L'(les) administrateur(s) sera/seront élu(s) pour une période ne pouvant excéder six ans et sera/seront rééligible(s).

10.3. Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la Société (la «Personne Morale»), la Personne Morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la Personne Morale en tant qu'Administrateur Unique ou en tant que membre du Conseil conformément à l'article 51bis de la Loi.

10.4. L'(les) administrateur(s) sera/seront élu(s) par l'Assemblée Générale. Les Actionnaires de la Société détermineront également le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. L'Assemblée Générale peut décider de nommer des administrateurs de deux classes différentes, à savoir des administrateurs de classe A et des administrateurs de classe B. Une telle classification d'administrateurs sera dûment constatée dans le procès-verbal de la réunion concernée et les administrateurs seront identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

10.5. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou remplacé et ce, à tout moment, par décision de l'Assemblée Générale.

10.6. En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, retraite ou autre, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. En l'absence d'administrateur disponible, une Assemblée Générale devra rapidement être convoquée par le commissaire aux comptes et se tenir pour nommer de nouveaux administrateurs.

Art. 11. Réunions du Conseil.

11.1. Le Conseil doit nommer un président (le «Président») parmi ses membres et peut désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil et des décisions de l'Assemblée Générale ou des résolutions adoptées par l'Actionnaire Unique. Le Président présidera toutes les réunions du Conseil et toute Assemblée Générale. En son absence, l'Assemblée Générale ou les autres membres du Conseil (le cas échéant) nommeront à la majorité simple un autre président «pro tempore» qui présidera la réunion en question.

11.2. Le Conseil se réunira sur convocation du Président ou de deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation de l'assemblée qui se tiendra au Luxembourg.

11.3. Avis écrit de toute réunion du Conseil sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue de ladite réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil. Cet avis de convocation peut être remis par le secrétaire.

11.4. La réunion peut être valablement tenue sans avis de convocation écrit préalable si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés lors de la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir eu pleine connaissance de l'ordre du jour de ladite réunion. Il peut être renoncé à la convocation écrite moyennant l'accord de chaque membre du Conseil donné par écrit, que ce soit par lettre, télécopie ou courriel reçu dans des circonstances permettant de confirmer l'identité de l'expéditeur. Une convocation écrite séparée ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une heure et à un lieu prévus dans un échéancier préalablement adopté par une résolution du Conseil.

11.5. Tout membre du Conseil peut se faire représenter à toute réunion du Conseil en nommant par écrit, que ce soit par lettre, télécopie ou courriel reçu dans des circonstances permettant de confirmer l'identité de l'expéditeur, un autre administrateur comme son mandataire et ce, sans limitation quant au nombre de procurations que chaque administrateur peut accepter et voter, à condition toutefois qu'au moins deux membres soit soient présents en personne, soit assistent à ladite réunion par l'un des moyens de communication conforme aux exigences énoncées au paragraphe suivant.

11.6. Tout administrateur peut participer à une réunion du Conseil par conférence téléphonique, vidéoconférence ou tout autre moyen similaire de communication grâce auquel (i) les administrateurs participant à la réunion peuvent être identifiés, (ii) toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et communiquer les unes avec les autres, (iii) la réunion est transmise de façon continue et (iv) les administrateurs peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion par l'un de ces moyens de communication équivaldra à une participation en personne à ladite réunion. Une réunion du Conseil pourra être tenue uniquement par conférence téléphonique ou vidéoconférence.

11.7. Le Conseil ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs de la Société est présente ou représentée à une réunion du Conseil. Les décisions seront prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à ladite réunion. En cas d'égalité des voix, la voix du Président de la réunion ne sera pas prépondérante.

11.8. Le Conseil peut également en toutes circonstances et à tout moment, à l'unanimité, adopter des résolutions par voie circulaire et les résolutions écrites signées par tous les membres du Conseil seront aussi valables et effectives que si elles étaient adoptées lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent apparaître sur un seul document ou plusieurs copies de la même résolution et peuvent être établies par lettre, télécopie ou courriel reçu dans des circonstances permettant de confirmer l'identité de l'expéditeur.

11.9. Le présent article 11 ne s'applique pas dans le cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

Art. 12. Procès-verbaux des réunions du Conseil ou des résolutions de l'Administrateur Unique.

12.1. Les procès-verbaux des réunions du Conseil doivent être signés par le Président de ladite réunion ou, en son absence, par le président «pro tempore» qui a présidé cette réunion ou par deux des administrateurs, et les résolutions adoptées par l'Administrateur Unique seront constatées dans un registre de décisions tenu au siège social de la Société.

12.2. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient servir en justice ou ailleurs seront signés par le Président ou deux des membres du Conseil, ou l'Administrateur Unique ou l'un des membres du Conseil d'Administration et le secrétaire.

Art. 13. Pouvoirs du Conseil. Le Conseil est doté des pouvoirs les plus étendus pour accomplir ou faire accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale relèvent de la compétence du Conseil.

Art. 14. Délégation de pouvoirs. Le Conseil peut déléguer ses pouvoirs de gestion journalière des affaires de la Société et de représentation de la Société dans la gestion de ces affaires à tout membre du Conseil ou à tout administrateur ou autre représentant, qui ne doit pas nécessairement être membre du Conseil ou Actionnaire, agissant individuellement ou de concert. Ils peuvent constituer des comités délibérant aux conditions fixées par le Conseil. Il peut également déléguer tous les pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne, ne devant pas nécessairement être membre du Conseil ou actionnaire, ainsi que nommer et révoquer tous les dirigeants et employés et fixer leur rémunération.

Art. 15. Signatures contraignantes. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers et ce, à tous égards, par la signature individuelle de l'Administrateur Unique en cas d'Administrateur Unique et, en cas de Conseil, par la signature conjointe de deux des membres du Conseil, étant toutefois entendu que dans le cas où l'Assemblée Générale a nommé différentes classes d'administrateurs (à savoir des administrateurs de classe A et des administrateurs de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un administrateur de classe A et d'un administrateur de classe B (y compris, par voie de représentation). Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la signature individuelle de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par l'Administrateur Unique ou, le cas échéant, par le Conseil ou deux des administrateurs, ou, en cas de classes d'administrateurs, par un administrateur de classe A et un administrateur de classe B agissant de concert (y compris par voie de représentation), mais uniquement dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

Art. 16. Responsabilité des administrateurs. L'(les) administrateur(s) n'est/ne sont pas tenu(s) personnellement responsable(s) des dettes de la Société. En tant que représentant(s) de la Société, il(s) est/sont responsable(s) de l'exécution de ses/leurs devoirs.

Sous réserve des exceptions et des limitations reprises ci-dessous, toute personne étant, ou ayant été, administrateur ou dirigeant de la Société, devra être indemnisée par la Société dans la mesure la plus large permise par la loi pour toute responsabilité et pour toutes les dépenses raisonnablement encourues ou payées par elle dans le cadre d'une demande, action, poursuite ou procédure, dans lesquelles elle serait impliquée en tant que partie ou autrement en vertu de sa qualité passée ou présente d'administrateur ou de dirigeant et pour les montants payés ou encourus par elle dans le cadre du règlement de celles-ci. Les termes «demande», «action», «poursuite» ou «procédure» s'appliqueront à toutes les demandes, actions, poursuites ou procédures (en matière civile, pénale ou autre, en ce compris en appel) actuelles ou

éventuelles et les termes «responsabilité» et «dépenses» devront inclure et ce, de manière non limitative, les honoraires d'avocat, frais, jugements et montants payés dans le cadre d'une transaction et toutes autres responsabilités.

Aucune indemnisation ne sera due à un administrateur ou dirigeant:

(i) en cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses actionnaires en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'exécution des obligations découlant de sa fonction;

(ii) dans le cadre d'une affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

(iii) en cas de transaction, à moins que celle-ci n'ait été approuvée par un tribunal compétent ou par le conseil d'administration.

Le droit à indemnisation prévu par les présents Statuts est divisible, n'affectera aucun autre droit dont tout administrateur ou dirigeant peut bénéficier actuellement ou ultérieurement, subsistera à l'égard d'une personne ayant cessé d'être administrateur ou dirigeant et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de cette personne. Les dispositions des présents Statuts n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les administrateurs et dirigeants, en vertu d'un contrat ou en vertu de la loi.

Les dépenses relatives à la préparation et la représentation d'une défense dans le cadre de toute demande, action, poursuite ou procédure de la nature décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision définitive sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du dirigeant ou administrateur de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation aux termes du présent article.

Art. 17. Conflit d'intérêts.

17.1. Aucun contrat ou aucune autre transaction conclu(e) entre la Société et une autre société ou entité ne sera affecté(e) ou invalidé(e) par le fait qu'un ou que plusieurs administrateur(s) ou dirigeant(s) de la Société aurai(en)t un intérêt dans, ou serai(en)t administrateur(s), associé(s), dirigeant(s) ou employé(s) de cette autre société ou entité filiale ou affiliée de la Société.

17.2. Tout administrateur ou dirigeant de la Société, qui est administrateur, dirigeant ou employé d'une filiale ou d'une société affiliée avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne devra, en raison uniquement de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec ce contrat ou cette autre affaire.

17.3. Dans le cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une opération de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil de cet intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette opération, et un rapport devra être fait sur cette opération et l'intérêt de cet administrateur dans celle-ci à l'Assemblée Générale suivante.

17.4. Si la Société a un Administrateur Unique, les opérations conclues entre la Société et l'Administrateur Unique et dans lesquelles l'Administrateur Unique a un intérêt opposé à l'intérêt de la Société doivent être inscrites dans le registre des décisions.

17.5. Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil ou de l'Administrateur Unique concernant les opérations réalisées dans le cadre normal des affaires courantes de la Société et qui sont conclues à des conditions normales.

Art. 18. Commissaire(s) aux comptes.

18.1. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes. Le(s) commissaire(s) aux comptes sera(seront) élu(s) pour une période n'excédant pas six ans et sera(seront) rééligible(s).

18.2. Le(s) commissaire(s) aux comptes sera(seront) nommé(s) par l'Assemblée Générale qui détermine leur nombre, sa(leur) rémunération et la durée de son(leur) mandat. Le(s) commissaire(s) aux comptes en fonction peu(ven)t être révoqué(s) à tout moment par l'Assemblée Générale, avec ou sans motif.

18.3. Aucun commissaire aux comptes ne devra être nommé en cas de nomination d'un réviseur d'entreprises agréé.

Art. 19. Exercice social. L'exercice social de la Société commencera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année, sauf pour le premier exercice social qui commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2014.

Art. 20. Affectation des bénéfices.

20.1. Il est fait annuellement sur les bénéfices nets de la Société, un prélèvement de 5% (cinq pour cent) affectés à la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint 10% (dix pour cent) du capital de la Société, tel qu'indiqué à l'article 5 ci-dessus ou tel qu'augmenté ou réduit de temps à autre.

20.2. L'Assemblée Générale décidera de l'affectation du solde restant des bénéfices nets annuels.

20.3. Les dividendes peuvent être payés en euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil et peuvent être payés au lieu et à l'heure fixés par le Conseil. Le Conseil peut décider de verser des acomptes sur dividendes selon les conditions et dans les limites prescrites par la Loi. Le conseil d'administration peut décider de manière définitive du taux de change applicable pour convertir les montants des dividendes en la devise de leur paiement.

20.4. Un dividende déclaré mais non payé sur une action pendant cinq ans ne pourra par la suite plus être réclamé par le propriétaire de ladite action, sera perdu pour celui-ci et reviendra à la Société. Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés et non réclamés qui sont détenus par la Société pour le compte de porteurs d'actions.

20.5. La prime d'émission peut être distribuée aux actionnaires sur décision d'une assemblée générale des actionnaires, conformément aux dispositions énoncées ci-après ou par le Conseil dès que les acomptes sur dividendes auront été versés conformément à l'article 20.3 ci-dessus. L'assemblée générale des actionnaires peut décider d'affecter tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

20.6. Les détenteurs d'Actions de Classe II auront un droit préférentiel et cumulatif de recevoir lors de toute distribution un montant de 0,20% de la valeur nominale des Actions de Classe II qu'ils détiennent.

Toute distribution qui excède le droit préférentiel et cumulatif des détenteurs des Actions de Classe II devra être partagée et allouée entre les détenteurs d'Actions comme suit:

(i) Les détenteurs d'Actions Ordinaires auront le droit de recevoir des distributions de dividendes relatives à l'exercice correspondant d'un montant de 0,20% de la valeur nominale des Actions Ordinaires qu'ils détiennent;

(ii) Les détenteurs d'Actions de Classe I-A auront le droit de recevoir des distributions de dividendes relatives à l'exercice correspondant d'un montant de 0,65% de la valeur nominale des Actions de Classe I-A qu'ils détiennent; les détenteurs d'Actions de Classe I-B auront le droit de recevoir des distributions de dividendes relatives à l'exercice correspondant d'un montant de 0,60% de la valeur nominale des Actions de Classe I-B qu'ils détiennent; détenteurs d'Actions de Classe I-C auront le droit de recevoir des distributions de dividendes relatives à l'exercice correspondant d'un montant de 0,55% de la valeur nominale des Actions de Classe I-C qu'ils détiennent; détenteurs d'Actions de Classe I-D auront le droit de recevoir des distributions de dividendes relatives à l'exercice correspondant d'un montant de 0,50% de la valeur nominale des Actions de Classe I-D qu'ils détiennent; détenteurs d'Actions de Classe I-E auront le droit de recevoir des distributions de dividendes relatives à l'exercice correspondant d'un montant de 0,45% de la valeur nominale des Actions de Classe I-E qu'ils détiennent; détenteurs d'Actions de Classe I-F auront le droit de recevoir des distributions de dividendes relatives à l'exercice correspondant d'un montant de 0,40% de la valeur nominale des Actions de Classe I-F qu'ils détiennent; détenteurs d'Actions de Classe I-G auront le droit de recevoir des distributions de dividendes relatives à l'exercice correspondant d'un montant de 0,35% de la valeur nominale des Actions de Classe I-G qu'ils détiennent; détenteurs d'Actions de Classe I-H auront le droit de recevoir des distributions de dividendes relatives à l'exercice correspondant d'un montant de 0,30% de la valeur nominale des Actions de Classe I-H qu'ils détiennent; détenteurs d'Actions de Classe I-I auront le droit de recevoir des distributions de dividendes relatives à l'exercice correspondant d'un montant de 0,25% de la valeur nominale des Actions de Classe I-I qu'ils détiennent; détenteurs d'Actions de Classe I-J auront le droit de recevoir des distributions de dividendes relatives à l'exercice correspondant d'un montant de 0,20% de la valeur nominale des Actions de Classe I-J qu'ils détiennent;

(iii) Les détenteurs d'Actions de Classe II auront le droit de recevoir des distributions de dividendes relatives à l'exercice correspondant d'un montant de 0,25% de la valeur nominale des Actions de Classe II qu'ils détiennent;

(iv) Le solde du montant total distribué sera affecté dans son intégralité aux actionnaires en commençant par (i) les Actions de Classe II et (ii) si ces Actions de Classe II sont rachetées par la dernière classe d'Actions Alphabet dans le sens inverse de l'ordre alphabétique (c.-à-d. d'abord les Actions de Classe I-J, puis s'il n'existe pas d'Actions de Classe I-I, les Actions de Classe I-I et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne reste plus que des Actions Ordinaires).

Art. 21. Dissolution et liquidation.

21.1. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision adoptée par l'Assemblée Générale selon les modalités prévues en matière de modification des présents Statuts, tel que prescrit à l'article 22. ci-après.

21.2. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateur(s) (pouvant être une(des) personne(s) physique(s) ou morale(s)) nommé(s) par l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. Cette Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du(des) liquidateur(s).

21.3. Après règlement des dettes, charges et dépenses de liquidation, tout solde résultant de la liquidation sera payé aux porteurs d'actions de la Société. Les dispositions de l'article 20 s'appliquent «mutatis mutandis» au paiement de ce produit de liquidation, à condition toutefois que les détenteurs d'Actions de Classe II soient remboursés de leur apport plutôt que les détenteurs des Actions Ordinaires.

Art. 22. Modifications. Les présents Statuts peuvent être modifiés, de temps à autre, par une Assemblée Générale extraordinaire selon les conditions de quorum et de majorité requises par la Loi.

Art. 23. Droit applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi.

Art. 24. Définitions.

Montant Disponible

Signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) augmenté (i) de toute prime d'émission librement distribuable et autre réserve librement distribuable et (ii), le cas échéant, du montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en rapport avec la classe d'Actions Alphabet devant être rachetée, mais diminué de (i) toutes pertes (y compris les

pertes reportées) et (ii) toutes sommes à porter en réserve(s) en vertu des obligations de la loi ou des statuts, à chaque fois tel qu'indiqué dans les Comptes Intérimaires concernés (afin d'éviter tout doute, sans double comptage), de sorte que:

$$MD = (BN + P + RC) - (Pe + OL)$$

Où:

MD= Montant Disponible

BN= bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés)

P= toute prime d'émission librement distribuable et autre réserve librement distribuable

RC = le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en rapport avec la classe d'actions devant être annulée

Pe= pertes (y compris les pertes reportées)

OL = toutes sommes à porter en réserve(s) en vertu des obligations de la loi ou des statuts.

Classe I-A	Signifie la classe I-A d'actions rachetables dans la Société.
Classe I-B	Signifie la classe I-B d'actions rachetables dans la Société.
Classe I-C	Signifie la classe I-C d'actions rachetables dans la Société.
Classe I-D	Signifie la classe I-D d'actions rachetables dans la Société.
Classe I-E	Signifie la classe I-E d'actions rachetables dans la Société.
Classe I-F	Signifie la classe I-F d'actions rachetables dans la Société.
Classe I-G	Signifie la classe I-G d'actions rachetables dans la Société.
Classe I-H	Signifie la classe I-H d'actions rachetables dans la Société.
Classe I-I	Signifie la classe I-I d'actions rachetables dans la Société.
Classe I-J	Signifie la classe I-J d'actions rachetables dans la Société.
Actions de Classe II	Signifie les actions rachetables sans droit de vote de classe II dans la Société.
Actions Ordinaires	Signifie les actions ordinaires dans la Société.
Comptes Intérimaires	Signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée.
Date des Comptes Intérimaires	Signifie la date intervenant au plus tôt huit (8) jours avant la date du rachat de la classe d'actions concernée.
Actions Rachetables	Signifie les Actions Alphabet et les Actions de Classe II.
Valeur de Rachat Par Action	Signifie le montant résultant de la division du Montant Total de Rachat concerné par le nombre d'Actions Alphabet émises dans la/les classe(s) devant être rachetée(s).
Montant Total de Rachat	Signifie le montant déterminé par le conseil d'administration comme étant le montant total de rachat au moment d'un rachat d'une ou de plusieurs classe(s) d'actions dans les limites du Montant Disponible.

Première résolution

L'Actionnaire Unique a pris les décisions suivantes par rapport à l'abandon de la fusion de la Société, en tant que société absorbante, par l'absorption de White Magnum S.à r.l, en tant que société absorbée («White»):

(a) L'Actionnaire Unique a reconnu et, dans la mesure nécessaire, a confirmé le fait:

(i) qu'il était prévu que la Société absorbe White par voie de fusion (la «Fusion») tel qu'établi dans le projet commun de fusion (le «Projet de Fusion») qui a été publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations le 16 juin 2014, numéro 1541;

(ii) que les actionnaires respectifs de la Société et de White ont par ailleurs décidé que l'association des deux groupes ne nécessitait plus la Fusion et ont décidé d'abandonner la Fusion telle que décrite dans le Projet de Fusion;

(iii) que les administrateurs/gérants respectifs de la Société et de White ont décidé lors des réunions de leur conseil tenues respectivement le 24 et le 25 juillet 2014 d'abandonner la Fusion;

(iv) que l'associé unique de White a décidé d'abandonner la Fusion le 31 juillet 2014;

(b) En conséquence de ce qui précède, l'Actionnaire Unique a décidé d'approuver l'abandon de la fusion.

Deuxième résolution

(a) L'Actionnaire Unique a décidé de modifier la valeur nominale des actions d'un montant d'un euro (1 EUR) à un montant de dix centimes (0,10 EUR) afin que le capital social actuel de trente et un mille euros (31.000 EUR) soit représenté par trois cent dix mille (310.000) actions ordinaires d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10 EUR) chacune.

(b) L'Associé Unique a décidé de créer une nouvelle classe d'actions rachetables sans droit de vote assorties des droits et obligations décrits dans les statuts modifiés et refondus énoncés dans l'ordre du jour ci-dessus, c.-à-d. les actions de classe II (les «Actions Rachetables de Classe II»);

(c) L'Actionnaire Unique a décidé de libérer le montant dû de vingt-trois mille deux cent cinquante euros (23.250 EUR) du capital social émis actuel (le «Montant Dû»), afin que l'intégralité du capital social actuel de la Société soit libéré et à la libre disposition de la Société et d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de deux millions trois cent quatre-vingt-un mille deux cent vingt-deux euros et quarante centimes (2.381.222,4 EUR) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000 EUR) à un montant de deux millions quatre cent douze mille deux cent vingt-deux euros et quarante centimes (2.412.222,4 EUR) par l'émission de trois millions deux cent quatre-vingt-quatre mille cent trois (3.284.103) actions ordinaires, dix-sept millions quatre cent vingt et un mille quatre cent soixante-dix (17.421.470) actions rachetables de classe I, divisées en un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-A, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-B, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-C, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-D, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-E, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-F, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-G, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-H, un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-I et un million sept cent quarante-deux mille cent quarante-sept (1.742.147) actions rachetables de classe I-J, et trois million cent six mille six cent cinquante et une (3.106.651) Actions Rachetables de Classe II, chacune d'une valeur nominale de dix centimes (0,10 EUR) en échange d'un apport en nature constitué de vingt-quatre millions cent treize mille cent quatre-vingt-deux (24.113.182) actions d'une valeur nominale d'une couronne danoise (1 DKK) chacune dans GEH Invest Aps, une société de droit danois, dont le siège social est situé au 1, Aage Grams Vej, 6500 Vojens, et qui est immatriculée auprès du Central Business Register, sous le numéro 34480982 (l'«Apport en Nature»).

L'Actionnaire Unique a décidé d'approuver l'évaluation de l'apport en nature à vingt millions d'euros (20.000.000 EUR) et a acquiescé le rapport préparé par Ernst & Young en date du 28 août 2014 concernant l'Apport en Nature, dont la conclusion est la suivante:

«Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to the 3.284.103 ordinary shares with a nominal value of EUR 0,10 each, the 17.421.470 redeemable shares of class I with a nominal value of EUR 0,10 each, the 3.106.651 Class II Redeemable Shares with a nominal value of EUR 0,10 to be issued with share premium of EUR 17.595.527,6 and to the payment of the outstanding initial subscribed capital of EUR 23.250; i.e. a total consideration amounting to EUR 20.000.000,00.»

L'Actionnaire Unique a décidé de libérer le Montant Dû et les Nouvelles Actions sont souscrites tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous:

Souscripteurs	Nombre d'actions de GEH Invest Aps apportées	Paiement du Montant Dû / Nombre d'actions souscrites par classe d'actions	Montant de l'apport en nature
Green Magnum Holding S.à r.l.	22.076.810	Paiement du Montant Dû 2.980.692 actions ordinaires, 15.950.770 actions rachetables de classe I, divisées en 1.595.077 actions rachetables de classe I-A, 1.595.077 actions rachetables de classe I-B, 1.595.077 actions rachetables de classe I-C, 1.595.077 actions rachetables de classe I-D, 1.595.077 actions rachetables de classe I-E, 1.595.077 actions rachetables de classe I-F, 1.595.077 actions rachetables de classe I-G, 1.595.077 actions rachetables de classe I-H, 1.595.077 actions rachetables de classe I-I, 1.595.077 actions rachetables de classe I-J, 2.844.390 Actions Rachetables de Classe II	18.310.988,57
CCN Invest A/S	527.286	78.558 actions ordinaires, 380.820 actions de classe I, sous-divisées en 38.082 actions rachetables de classe I-A, 38.082 actions rachetables de classe I-B, 38.082 actions rachetables de classe I-C,	437.342,53

		38.082 actions rachetables de classe I-D, 38.082 actions rachetables de classe I-E, 38.082 actions rachetables de classe I-F, 38.082 actions rachetables de classe I-G, 38.082 actions rachetables de classe I-H, 38.082 actions rachetables de classe I-I, 38.082 actions rachetables de classe I-J 67.908 actions rachetables de Classe II	
Halvar Jonzon	90.814	13,528 actions ordinaires	75.323,12
		65.590 actions de classe I, sous-divisées en 6.559 actions rachetables de classe IA, 6.559 actions rachetables de classe IB, 6.559 actions rachetables de classe IC, 6.559 actions rachetables de classe ID, 6.559 actions rachetables de classe IE, 6.559 actions rachetables de classe IF, 6.559 actions rachetables de classe IG, 6.559 actions rachetables de classe IH, 6.559 actions rachetables de classe II, 6.559 actions rachetables de classe IJ, 11.696 actions rachetables de classe II	
Nis Philipsen	766.963	114.277 actions ordinaires	636.135,87
		553.910 actions de classe I, sous-divisées en 55.391 actions rachetables de classe I-A, 55.391 actions rachetables de classe I-B, 55.391 actions rachetables de classe I-C, 55.391 actions rachetables de classe I-D, 55.391 actions rachetables de classe I-E, 55.391 actions rachetables de classe I-F, 55.391 actions rachetables de classe I-G, 55.391 actions rachetables de classe I-H, 55.391 actions rachetables de classe I-I, 55.391 actions rachetables de classe I-J, 98.776 actions rachetables de Classe II	
Morten Kongsbak	345.135	51.426 actions ordinaires	286.262,50
		249.260 Actions de classe I, sous-divisées en 24.926 actions rachetables de classe I-A, 24.926 actions rachetables de classe I-B, 24.926 actions rachetables de classe I-C, 24.926 actions rachetables de classe I-D, 24.926 actions rachetables de classe I-E, 24.926 actions rachetables de classe I-F, 24.926 actions rachetables de classe I-G, 24.926 actions rachetables de classe I-H, 24.926 actions rachetables de classe I-I, 24.926 actions rachetables de classe I-J, 44.449 actions rachetables de classe II	
Heinrich Pfeffer	153.393	22.858 actions ordinaires	127.227,51
		110.780 actions de classe I, sous-divisées en 11.078 actions rachetables de classe I-A, 11.078 actions rachetables de classe I-B, 11.078 actions rachetables de classe I-C, 11.078 actions rachetables de classe I-D, 11.078 actions rachetables de classe I-E, 11.078 actions rachetables de classe I-F, 11.078 actions rachetables de classe I-G, 11.078 actions rachetables de classe I-H, 11.078 actions rachetables de classe I-I, 11.078 actions rachetables de classe I-J, 19,755 actions rachetables de classe II	
Anders Torbensen	107.376	15,997 actions ordinaires	89.060

143852

		77.550 Actions de Classe I, sous-divisées en	
		7.755 actions rachetables de classe IA,	
		7.755 actions rachetables de classe IB,	
		7.755 actions rachetables de classe IC,	
		7.755 actions rachetables de classe ID,	
		7.755 actions rachetables de classe IE,	
		7.755 actions rachetables de classe IF,	
		7.755 actions rachetables de classe IG,	
		7.755 actions rachetables de classe IH,	
		7.755 actions rachetables de classe II,	
		7.755 actions rachetables de classe IJ,	
		13.829 Actions rachetables de Classe II	
Paul Winch	45.405	6.767 actions ordinaires	37.659,90
		32.790 Actions de Classe I, sous-divisées en	
		3.279 actions rachetables de classe IA,	
		3.279 actions rachetables de classe IB,	
		3.279 actions rachetables de classe I-C,	
		3.279 actions rachetables de classe ID,	
		3.279 actions rachetables de classe IE,	
		3.279 actions rachetables de classe IF,	
		3.279 actions rachetables de classe IG,	
		3.279 actions rachetables de classe IH,	
		3.279 actions rachetables de classe II,	
		3.279 actions rachetables de classe IJ,	
		5.848 actions rachetables de Classe II	
Total	24.113.182	3.284.103 actions ordinaires	20.000.000
		17.421.470 Actions de Classe I, sous-divisées en	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-A,	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-B,	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-C,	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-D,	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-E,	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-F,	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-G,	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-H,	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-I,	
		1.742.147 actions rachetables de classe I-J,	
		3.106.651 Actions rachetables de Classe II	

(d) Preuve de l'existence de l'Apport en Nature et preuve du transfert à la Société de l'Apport en Nature ont été montrées au notaire.

Les Nouvelles Actions ayant été intégralement souscrites et libérées, les Nouveaux Actionnaires représentés par Me Elisabeth Adam en vertu de procurations ont pris part aux décisions restantes inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires (l'«Assemblée»).

(e) L'Assemblée a décidé d'allouer un montant de (i) vingt-trois mille deux cent cinquante euros (23.250 EUR) pour libérer le Montant Dû, (ii) deux millions trois cent quatre-vingt-un mille deux cent vingt-deux euros et quarante centimes (2.381.222,4 EUR) à la libération du capital social de la Société découlant de l'augmentation du capital social et (iii) dix-sept millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent vingt-sept euros et soixante centimes (17.595.527,6 EUR) au compte de prime d'émission de la Société;

Troisième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'Assemblée a décidé de modifier et de refondre intégralement les statuts de la Société tels qu'énoncés dans l'ordre du jour.

Déclaration

Le notaire soussigné a reconnu l'existence et la légalité des actes et formalités de la fusion signés par la Société et la Société Absorbée, ainsi que le Projet de Fusion.

Frais et dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison de la présente fusion, sont estimés à approximativement EUR 6.500,-.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée a été clôturée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction en langue française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent procès-verbal, les membres du Bureau et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: E. ADAM, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 29 août 2014. Relation: RED/2014/1899 Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 01 septembre 2014.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2014137191/1649.

(140156501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Herhaz Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 189.861.

— STATUTS

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux août.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

«VALON S.A.», une société anonyme, ayant son siège social au 42, rue de la Vallée, L- 2661 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B-63143, représentée par Madame Sarah BRAVETTI, employée privée, résident professionnellement au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 19 août 2014, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'il va constituer:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de HERHAZ SERVICES S.A..

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il pourra être transféré à tout autre endroit de la commune de Luxembourg par décision du Conseil d'administration.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La Société a pour objet:

- l'achat, la location, la mise à disposition sous licence et la vente de matériel informatique,
- la conception, la promotion, la vente, la location, la mise à disposition sous licence, la gestion du changement et la commercialisation de support technique ou fonctionnel de tout programme informatique,
- la prestation de services dans le sens le plus large du terme dans le domaine de l'informatique et de l'internet, la conception de sites, de programmes, et de logiciels,
- le conseil dans la définition stratégique, la mise en place, l'amélioration, l'implémentation et la maintenance de toute procédure de gestion ou de fabrication, assistée ou non par un outil informatique, la formation dans le domaine de l'informatique,
- la vente de services de gestion, de management et de direction à des sociétés clientes commercialisant elles-mêmes des produits ou des services informatiques.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000.-) divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100.-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration, le mandat entre administrateurs de même catégorie, le cas échéant, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. Pour être valables, les décisions du conseil d'administration doivent être adoptées par la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés et, si l'assemblée générale des actionnaires a décidé de nommer un ou plusieurs administrateurs de catégorie A et un ou plusieurs administrateurs de catégorie B, par les votes en faveur de la résolution d'au moins un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B. La voix du président est prépondérante en cas de partage des voix.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Tout administrateur peut participer à une réunion du Conseil d'administration de la Société par voie de vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant son identification. Ces moyens de communication doivent respecter des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à la réunion, dont la délibération devra être retransmise sans interruption. La participation à une réunion par ces moyens est équivalente à une participation en personne à cette réunion. La réunion tenue par l'intermédiaire de tels moyens de communication sera réputée tenue au siège social de la Société.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Si l'assemblée générale des actionnaires décide de créer 2 catégories d'administrateurs (administrateurs A et administrateurs B), la société sera engagée par les signatures conjointes d'un administrateur A et d'un administrateur B. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de la même année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit le dernier vendredi du mois de juin à 14.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires;

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2014.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2015.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, le comparant préqualifié «VALON S.A.» déclare souscrire à toutes les actions.

Toutes les actions ont été partiellement libérées à concurrence de seize mille euros (EUR 16.000,-) par un versement en numéraire de sorte que la somme de seize mille euros (EUR 16.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26-1 et à l'article 26-3 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à un (1) et celui des commissaires à un (1).
2. Est appelé aux fonctions d'administrateur unique et administrateur-délégué:

Monsieur Herman Alexander Engelen GONZALEZ, né le 21 mai 1973 à Mexico (Mexique), demeurant professionnellement au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B-63115.

4. Les mandats de l'administrateur unique et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2020.

5. Le siège social est fixé au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donné à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. BRAVETTI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 août 2014. Relation: EAC/2014/11367. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2014137215/148.

(140156063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Eternit Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 32.619.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance du 12 mars 2013

...

Démission d'un gérant

Par lettre au Président du Conseil, Christian Huyghe a informé le conseil de gérance qu'il met fin à son mandat de gérant en date du 1^{er} mars 2013. Le Conseil en prend acte et il est proposé aux associés de ne pas pourvoir à son remplacement.

...

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 12 mars 2013.

Pour le Conseil de Gérance

Karin DUBOIS

Mandataire

Référence de publication: 2014140796/19.

(140159661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Gracewell Investment No 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 170.845.

—
I. Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance de la Société en date du 14 août 2014

En date du 14 août 2014, le conseil de gérance de la Société a pris la résolution de transférer le siège social de la Société du 6, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg au:

- 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet immédiat.

II. Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 14 août 2014

En date du 14 août 2014, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter les démissions de Monsieur Emmanuel MOUGEOLLE et Madame Géraldine SCHMIT de leurs mandats de gérants de la Société avec effet immédiat;

- de nommer les personnes suivantes en tant que nouveaux gérants de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée:

* Monsieur Tony WHITEMAN, né le 24 mai 1969 à Hamilton, Royaume-Uni, résidant à l'adresse suivante: 14, rue Jean Mercatoris, L-7237 Luxembourg;

* Madame Catherine KOCH, née le 12 février 1965 à Saareguemines, France, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg;

* Monsieur Jeffrey MILLER, né le 28 janvier 1960 à Toledo, Ohio, Etats-Unis d'Amérique, résidant à l'adresse suivante: 4500, Dorr Street, 43615-4040 Toledo, Ohio, Etats-Unis d'Amérique.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Tony WHITEMAN

- Madame Catherine KOCH

- Monsieur Jeffrey MILLER

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2014.

Gracewell Investment N°4 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014135516/32.

(140154520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2014.